

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



REGION DE SEDHIOU
Département de Sédhiou
ARRONDISSEMENT DE DJIREDDJI

COMMUNE DE DJIREDDJI



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

2019 – 2023

Avec le concours financier du PAPSEN

Cabinet : ICA – Villa N° 273 SIPRES IV ZAC MBAO – DAKAR Tel : (221) 77 654 48 82 – (221) 70 822 87 67

2018

TABLE DES MATIERES

I. PREMIERE PARTIE	Error! Bookmark not defined.5
INTRODUCTION.....	Error! Bookmark not defined.5
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	Error! Bookmark not defined.5
1.2. OBJECTIFS DU PDC.....	Error! Bookmark not defined.5
1.3. METHODOLOGIE.....	Error! Bookmark not defined.6
II. DEUXIEME PARTIE	7
PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE.....	7
2.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE.....	7
2.2. HISTORIQUE DE PEUPEMENT.....	8
2.3. DONNEES DEMOGRAPHIQUES.....	98
2.4. MOUVEMENT DE LA POPULATION.....	109
2.5. DONNEES PHYSIQUES.....	10
LE CLIMAT ET LA PLUVIOMETRIE.....	10
LE RELIEF ET LES SOLS.....	11
2.6. ZONAGE.....	1312
III. TROISIEME PARTIE	1615
BILAN DIAGNOSTIC.....	1615
3.1. TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE.....	1615
3.1.1. SECTEURS PRODUCTIFS.....	1615
3.1.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION.....	2321
3.2. CAPITAL HUMAIN, DEVELOPPEMENT DURABLE.....	2724
3.3. GOUVERNANCE - PAIX - SECURITE.....	3330
IV. QUATRIEME PARTIE	3833
PLANIFICATION.....	3833
4.1. PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	3833
4.1.1. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT.....	3833
4.1.2. LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT.....	3833
4.1.3. LA VISION DE DEVELOPPEMENT.....	3934
4.2. PLANIFICATION OPERATIONNELLE.....	4237
4.2.1. AXE 1 : AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A TRAVERS LA MODERNISATION ET LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE.....	4237
4.2.2. AXE 2 : RENFORCEMENT DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES DES SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	4439
4.2.3. AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES INSTITUTIONS LOCALES.....	4540
V. CINQUIEME PARTIE	4742
OPERATIONNALISATION ET MECANISME DE SUIVI EVALUATION.....	4742
5.1. ANALYSE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL).....	4742
5.2. TABLEAU RECAPITULATIF DES PROGRAMMES.....	4742
5.3. MODALITES DE FINANCEMENT.....	5146
5.4. DISPOSITIF ORGANISATIONNEL DE MISE EN OEUVRE.....	5146
5.5. MECANISME DE SUIVI EVALUATION.....	5246
ANNEXES	5347
ANNEXE 1 : PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL).....	5347
ANNEXE 2 : FICHES DE PROJETS.....	6357

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition religieuse et ethnique de la commune de Djirédji	98
Graphique 2: Répartition de la population selon le sexe	9
Graphique 3: Evolution de la pluviométrie de 2008 à 2017	1140
Graphique 4: Répartition du cheptel selon le type	1817
Graphique 5: Répartition des infrastructures artisanales	2120
Graphique 6: Répartition des équipements commerciaux	2221
Graphique 7: Répartition par sexe et niveau d'instruction des conseillers	3430
Graphique 8: Répartition suivant les axes	4843
Graphique 9: Répartition suivant les programmes	4944
Graphique 10: Répartition des coûts suivant les années	5045
Graphique 11: Pourcentage des coûts suivant les années	5145

LISTE DES CARTES

Figure 1: Carte de situation de la commune de Djirédji	7
Figure 2: Carte administrative de la commune de Djirédji	1312
Figure 3: Zonage de la commune de Djirédji	1514
Figure 4: Carte sanitaire de la commune de Djirédji	3027

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de la pluviométrie selon le nombre de jours	1140
Tableau 2: Répartition démographique par zone	13
Tableau 3: Synthèse du diagnostic du secteur de l'agriculture	1615
Tableau 4: Répartition du cheptel selon le type	1817
Tableau 5: Synthèse du diagnostic du secteur de l'élevage	1918
Tableau 6: Synthèse du diagnostic du secteur de la pêche	2019
Tableau 7: Répartition des infrastructures artisanales	2119
Tableau 8: Synthèse du diagnostic du secteur artisanal	2120
Tableau 9: Synthèse des équipements commerciaux	2220
Tableau 10: Synthèse du diagnostic sur le commerce	2221
Tableau 11: Synthèse du diagnostic sur la communication	2322
Tableau 12: Synthèse du diagnostic sur l'énergie	2423
Tableau 13: Synthèse du diagnostic sur le système financier décentralisé	2523
Tableau 14: Répartition des écoles préscolaires selon les caractéristiques	2724
Tableau 15: Répartition des infrastructures dans l'élémentaire	2825
Tableau 16: Synthèse du diagnostic sur le secteur de l'éducation	2926
Tableau 17: Répartition des structures sanitaires selon le type	2926
Tableau 18: Situation de la malnutrition au niveau de la commune de Djirédji	3027
Tableau 19: Synthèse du diagnostic sur la santé et nutrition	3128
Tableau 20: Synthèse du diagnostic sur l'hydraulique, l'assainissement et l'environnement ...	3228
Tableau 21: Synthèse du diagnostic sur le secteur de la jeunesse, sports, culture, genre et personnes vulnérables	3329
Tableau 22: Synthèse du diagnostic sur la gouvernance	3430
Tableau 23: Synthèse du diagnostic participatif de l'administration locale	3531
Tableau 24: Synthèse du diagnostic sur l'appui technique	3631
Tableau 25: Synthèse du diagnostic sur les OCB	3632
Tableau 26: Synthèse du diagnostic sur les PTF	3732
Tableau 27: Tableau de synthèse des programmes	4742
Tableau 28: Tableau de synthèse du PIL par année	5044

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR : Activités Génératrices de Revenus
ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE : Association des Parents d'Elèves
AJAC : Association des Jeunes Agriculteurs de la Casamance
ASSOLUCER : Association de Lutte Contre l'Exode Rural
ASC : Association Sportive et Culturelle
ASC : Agent de Santé Communautaire
ASER : Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale
ASUFOR : Association des Usagers du Forage
BSF : Bourse de Sécurité Familiale
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CGCL : Code Général des Collectivités Locales
CGE : Comité de Gestion Ecole
CMU : Couverture Maladie Universelle
CMS : Crédit Mutuel du Sénégal
CPE : Commission de Planification Elargie
CTP : Case des Tout Petits
DRDR : Direction Régionale de Développement Rural
EFA : Ecole Franco – Arabe
GIE : Groupements d'Intérêts Economiques
GPF : Groupement de Promotion Féminine
ICP : Infirmier Chef de Poste
OCB : Organisation Communautaire de Base
ODD ; Objectifs de Développement Durable
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation Paysanne
PAPSEN : Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole
PADERCA : Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PDC : Plan de Développement Communal
PNDL : Programme National de Développement Local
PDD : Plan de Développement Départemental
PSE : Plan Sénégal Emergent
PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGPHAE : Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RC : Relais Communautaire
MAM : Malnutri Aigu Modéré
MAS : Malnutri Aigu Sévère
SENELEC : Société Nationale de l'Électricité
SONATEL : Société Nationale de Télécommunication

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1972, a conduit fondamentalement à deux réformes majeures réalisées respectivement en 1972 et en 1996. Celle de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales ».

Malgré les acquis enregistrés, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager la refondation majeure de l'action territoriale. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « **l'Acte III de la décentralisation** », est d'« organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».

Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la suppression de la région en tant que collectivité locale et l'érection du département, qui devient une collectivité territoriale ; la deuxième innovation procède de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice.

Elle intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici 2035 et implique l'articulation et la cohérence des documents de planification aux niveaux départemental et communal avec le niveau central.

C'est dans ce contexte que la commune de Djiredji, ainsi que vingt (20) autres communes rurales de la région de Sédhiou, ont sollicité et obtenu l'appui du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole (PAPSEN) pour l'élaboration de leur document de planification de référence suite à une requête de l'ARD de Sédhiou. A cet effet, le cabinet ICA a été sélectionné suite à un appel d'offres, pour accompagner la commune de Djiredji dans le processus d'élaboration de son PDC.

OBJECTIFS DU PDC

L'objectif général du PDC est de doter la commune pour la période 2019-2023 (5 ans) d'un document cadre de référence des stratégies et actions pour un développement harmonieux et durable en cohérence avec le plan départemental (PDD) de Sédhiou, les documents de référence au niveau national (PSE) et international (ODD).

Pour les objectifs spécifiques, ils consistent à :

- Etablir la situation de référence ;
- Elaborer le bilan diagnostic ;
- Procéder à la planification stratégique ;
- Procéder à la planification opérationnelle ; et
- Définir le dispositif d'exécution, suivi et évaluation.

METHODOLOGIE

L'élaboration du PDC obéit à un processus participatif, inclusif et itératif sur les aspects relatifs à l'économie, au social mais également à la gouvernance. Elle s'est déroulée en cinq grandes phases résumée dans le tableau ci-dessous :

ETAPES	OBJECTIFS
PHASE PRÉPARATOIRE	
Rencontre préalable	Echanger à des fins de mise à niveau et validation de la compréhension des TDR
Diagnostic externe/ cadrage	Collecter des données socio_économiques sur chaque collectivité territoriale, pour en dresser une situation globale de la collectivité ; Etablir un premier zonage
Ateliers de lancement départemental et communal	Restituer le cadrage ; Partager largement et valider la méthodologie d'investigation de terrain ainsi que le zonage
Formation des enquêteurs	Former les animateurs relais à la mise en œuvre d'un diagnostic participatif Doter le Conseil municipal de compétences en matière de planification locale
PHASE DIAGNOSTIC	
Ateliers de diagnostic participatif	Analyse approfondie des secteurs économiques et sociaux
Diagnostic Institutionnel	Analyse par les intéressés des potentialités et des difficultés du conseil municipal et des organisations représentatives des populations
Analyse et traitement des données recueillies	Analyser, traiter et présenter sous forme documentaire les résultats du diagnostic participatif
Restitution du Diagnostic participatif	Restituer le résultat des travaux et recevoir la validation sociale des populations.
PHASE ORIENTATION STRATÉGIQUE	
Formulation des orientations de développement de la collectivité territoriale	Décliner une vision des acteurs de la commune ; Définir des objectifs stratégiques de développement à partir de cette vision
PHASE PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE	
Elaboration du plan d'actions et programmation	Elaborer le Plan d'Investissement local (PIL) et le plan annuel d'investissement (PAI) pour chaque commune
Elaboration du plan de renforcement des capacités	Identifier les besoins en renforcement de capacités des acteurs de la commune, Proposer un plan de formation
Elaboration du plan de communication	Identifier les besoins en communication des acteurs de la commune, Elaborer un plan de communication
PHASE D'HABILITATION	
Restitution du PDC	Restituer le document de planification pour une validation technique et sociale des

provisoire	populations.
Adoption et approbation du plan de développement communal	Favoriser une appropriation du PDC par l'ensemble des parties prenantes
Mise en place d'un comité de mise en œuvre du PDC	Créer les conditions de sécurisation de la mise en œuvre du PDC

I. DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

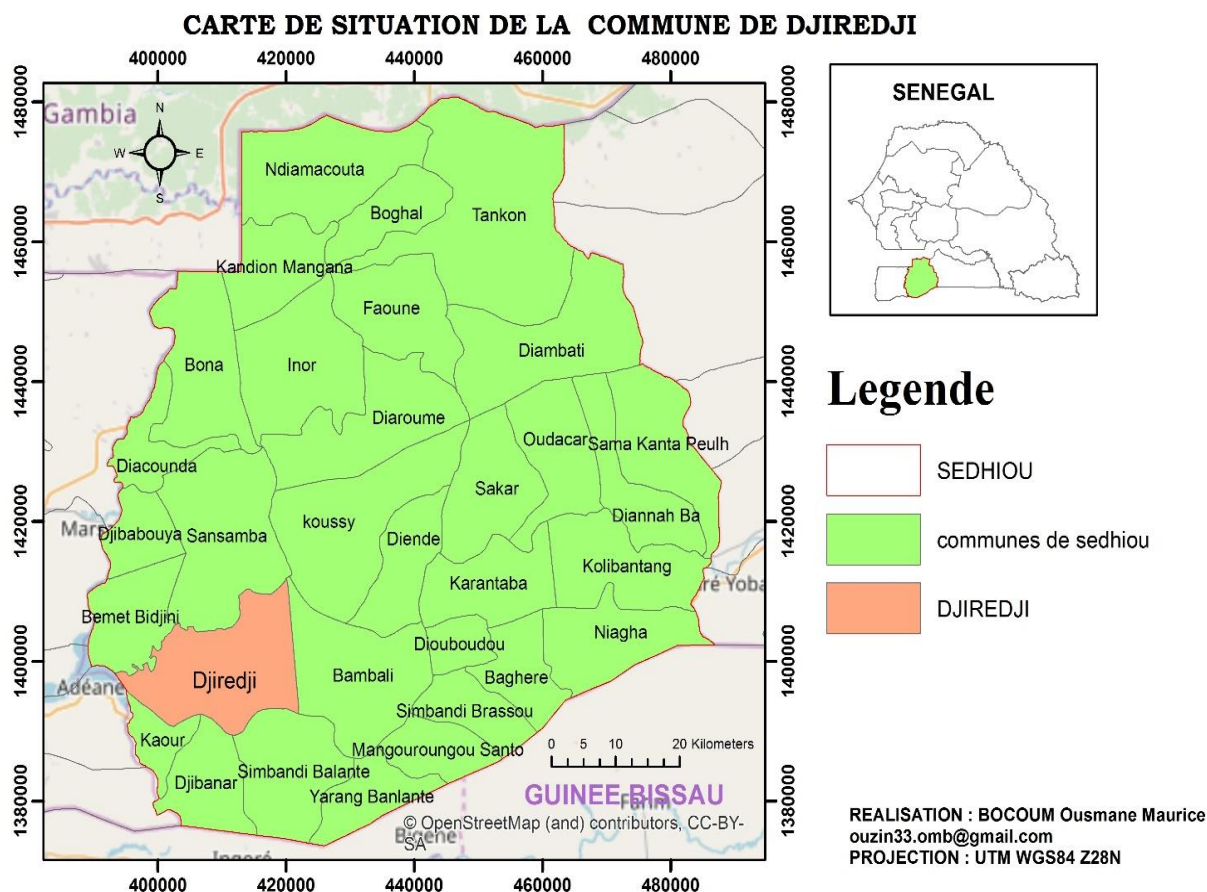
2.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE

La commune de Djirédji située au Sud-ouest de l'arrondissement portant le même nom, (dans le département de Sédhiou), est entre 15°42'-16°00' de Longitude Ouest et 12°35'-12°45' de Latitude Nord. Elle s'étend sur une superficie totale de 390 km².

Elle est limitée à l'Est par la commune de Bambali, à l'Ouest par le marigot de Francounda qui le sépare de la commune de Bémet Bidjini, (de l'arrondissement de Djibabouya), au Sud par le fleuve Casamance et au Nord par la commune de Sansamba (de l'arrondissement de Djibabouya).

Depuis 2014, elle est dirigée par un Conseil municipal composé de 46 membres élus pour un mandat de cinq (05) ans, le siège se trouve dans le village de Djirédji (en même temps chef-lieu de commune et d'arrondissement).

Figure 1: Carte de situation de la commune de Djirédji



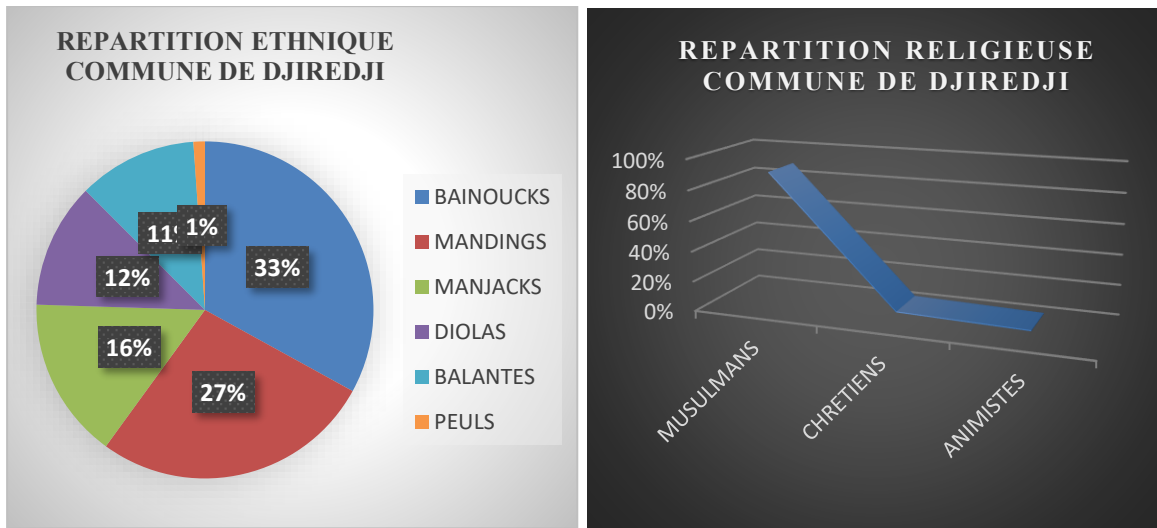
2.2. HISTORIQUE DE PEUPLEMENT

Historiquement, la commune de Djirédji est marquée par la richesse et la diversité de sa culture, sa pluralité ethnique et vivant en parfaite harmonie sociale.

Les Baïnoucks avec un taux qui avoisine les 35% ont été les premiers à s'installer dans cette localité. Ils sont originaires du Gabou, province située en République de Guinée-Bissau. A côté d'eux, on y trouve les Mandingues et les Manjacks qui font respectivement 27% et 15,5% de la population. Ces derniers cohabiteront plus tard avec d'autres entités ethniques composées essentiellement de Diolas 12%, de Balantes et de Peuls 1,1%.

Sur le plan de la religion, la population est à forte dominance musulmane soit 90%, les chrétiens (6%) et les animistes avec un taux de 4%.

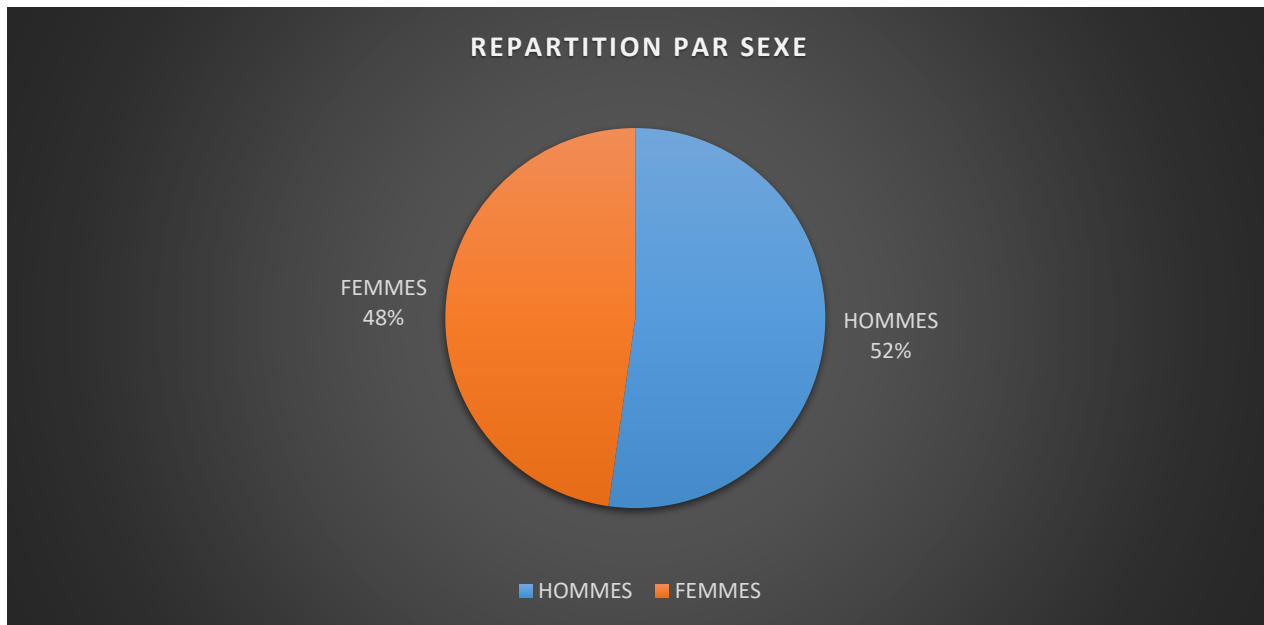
Graphique 1: Répartition religieuse et ethnique de la commune de Djirédji



2.3. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Selon les résultats de projection 2018, issus du dernier Recensement Général de la Population, de l’Habitat, de l’Agriculture et de l’Elevage (RGPHAE) de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), la population de Djirédji est estimée à 21260 âmes (dont 11111 hommes et 10149 Femmes), répartis entre 34 villages et 8 hameaux.

Graphique 2: Répartition de la population selon le sexe



Source : ANSD, RGPHAE 2013 Projection de 2018

La commune de Djirédji est composée majoritairement d’hommes avec un taux de 52% contre 48% de femmes.

2.4. MOUVEMENT DE LA POPULATION

La commune de Djirédji, à l'instar de plusieurs communes, est confrontée à des flux migratoires répondant à un ensemble de données culturelles, géopolitiques, climatiques et économiques aux travers desquels se déploient des multiples mécanismes de régulation interne. Dans le prisme multidimensionnel des flux migratoires se détache l'activité des hommes qui corrobore et se calque sur des réalités sociales, des besoins premiers, des nécessités de conquête d'autres cieux, souvent facteurs déterminants de dynamiques sociales. La migration est divisée en deux types de mouvement (interne et externe).

Le mouvement interne est caractérisé par un déplacement de la population des villages vers les villes. Cette migration du Sud vers le Nord s'explique dans le fait que la plupart des populations rurales tirent des ressources naturelles, l'essentiel de leurs besoins vitaux.

Le mouvement externe se matérialise essentiellement par un déplacement de la population des campagnes vers l'extérieur.

2.5. DONNEES PHYSIQUES

▪ CLIMAT ET PLUVIOMETRIE

Le climat de type soudano-soudanien, comprend deux saisons distinguées :

- Une saison sèche : de Novembre à Juin ;
- Une saison hivernale qui dure de Juin à Octobre.

La commune se caractérise par un harmattan accompagné de vents chauds et secs entre les mois de Novembre à Janvier. Tandis que la période Mai – Juillet est marquée par l'anticyclone saharien qui se transforme en dépression entraînant un envahissement de l'alizé maritime en provenance de l'anticyclone de l'hémisphère sud.

C'est ce vent chaud et humide qui souffle pendant la période d'Octobre – Novembre, provoquant la pluie et appelé la mousson.

Quant à la période d'hiver, elle se singularise par une petite fraîcheur avec des degrés variant entre 21° à 27° C, de Novembre à Décembre et l'été se caractérise par des températures se situent entre 28° et 40°C.

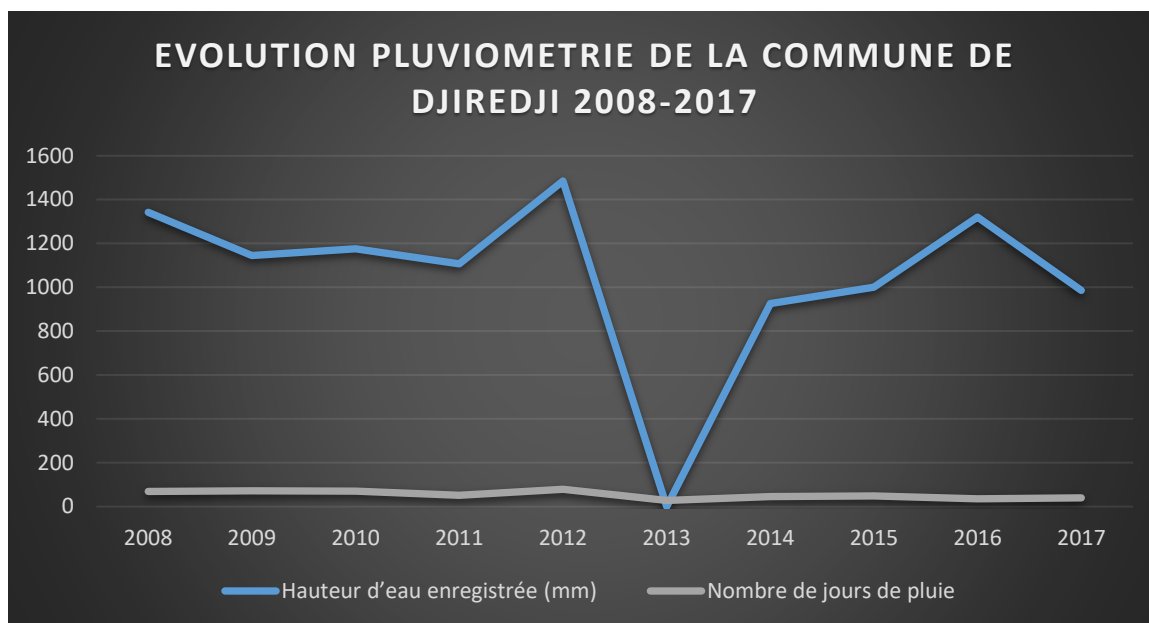
La pluviométrie débute à partir de la fin du mois de Mai et peut s'étaler jusqu'en fin Octobre. Cependant les quantités de pluies consignées varient d'une année à une autre. La situation pluviométrique de 2008 à 2017 de la commune de Djirédji est illustrée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Evolution de la pluviométrie selon le nombre de jours

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
Hauteur d'eau enregistrée (mm)	1342,2	1145,6	1175,4	1107,2	1485,1	611,8	926,7	1000,6	1320,5	986,5	1048,98
Nombre de jours de pluie	69	72	71	52	79,0	28	45	49	36	40	54,1

Source : DRDR Sédhiou 2018

Graphique3 : Evolution de la pluviométrie de 2008 à 2017



La moyenne pluviométrique dans la commune est estimée à 1048,98 mm avec 54,1 jours de pluie au cours de ces 10 années (2008-2017). Les trois années 2008, 2012 et 2016 sont caractérisées par de fortes précipitations avec respectivement (1342.2 mm en 69 jours de pluie, 1485,1 mm pour 79 jours de pluie et 1320,5 mm pour 36 jours de pluie). Les années 2013, 2014 et 2017 ont été les moins pluvieuses avec des précipitations en dessous de la moyenne (611,8 mm en 28 jours de pluie, 926,7 mm en 45 jours de pluie et 986,5 mm en 40 jours de pluie). La baisse de la pluviométrie surtout ces dernières années constitue une contrainte majeure pour le développement du secteur agricole.

▪ RELIEF ET SOLS

La commune est essentiellement constituée d'un relief de plateaux traversé par la vallée du fleuve Casamance de Francounda, formé de bas-fonds. Le sol à dominance sablo-argileux comprend :

- Les plateaux composés de sols ferrugineux tropicaux souvent lessivés ;
- Les sols ferrugineux - ferralitiques, très adaptés à la culture sous pluie (mil, maïs, arachide etc.)

- Les dépressions de plateaux de même que les bas-fonds formés de sols hydro-morphes et de limons argileux-sableux, localisés autour des cours d'eau, sont adaptés à la riziculture, à l'arboriculture et au maraichage.

LES RESSOURCES NATURELLES

▪ Les ressources en eau

La traversée de la vallée du fleuve Casamance (Francounda) et ses nombreuses mares font de la commune de Djirédji, un vaste réservoir en ressource minérale. Malgré cette abondance, une forte agression est constatée et ayant comme conséquence majeure la destruction de la mangrove.

Hormis ces sites, la commune dispose également d'eaux souterraines dont la profondeur de la nappe est comprise entre 10 à 50 mètres de profondeur. Cette nappe phréatique joue un rôle capital dans la distribution des eaux provenant des puits et forage de la commune.

▪ Les ressources de la faune et de la forêt

La commune dispose d'énormes potentialités en ressources provenant de sa faune et de sa forêt. Nous pouvons citer entre autres :

La forêt dense, classée de Boudhié avec une superficie qui avoisine les 13 000 ha. Elle se caractérise par la présence de palmeraies, de rôneraies.

Quant aux ressources végétales, elles sont constituées essentiellement de caïlcédrat, santan, néré, fromager, vène, dimb, cola, palmier à huile, rônier, cassia taro, kapotier, Afzelia africain, hibiscus, Digitaria et velutina. Mais malheureusement, elles sont souvent agressées par l'homme facilitant ainsi l'avancée de la langue salée.

Dans cette faune, on y trouve des céphalophes, des singes verts, des colobes baies, des cynocéphales, des phacochères mais aussi des oiseaux (pintades, francolins, pigeons verts), des oiseaux migrateurs. Malgré sa richesse, elle est également agressée par les chasseurs, mais aussi par les feux de brousse récurrents surtout en période de saison sèche.

Figure 2: Carte administrative de la commune de Djirédji



2.6. ZONAGE

La commune de Djirédji est subdivisée en trois (03) zones regroupant en leur sein des espaces homogènes du point de vue des caractéristiques biophysiques. Chaque zone se caractérise par un ou plusieurs aspects particuliers de sa population, de son relief, de son sol ou de ses infrastructures.

Tableau 2: Répartition démographique par zone

Zones	Concessions	Ménages	Population	
DJIREDDJI Kinthiengrou, Dakabantang, Manecounda, Djirédji, Sankadji, Temento, Woyoto, Tintinkome Diola, Tintinkome Manjack, Beroto, Djirédji Soucouthoto, Sindina, Kocoumba Diola , Kocoumba Manjack	408	627	7654	66,50
TOUBA Touba, Missira Zinketo, Karantaba Ba Koto, Taifa, Hamdalaye, Bona, Madina Zinketo, Touba Manjack, Madina Souané, Santancouroto	161	240	4073	35,39
SINGHERE Singhere Bainoucks, Singhere Manding, Boumouda Soucouthoto, Boumouda Soucoto, Diagnonding, Madina Aidara, Balmadou, Badji Counda Bainouck, Same, Badji Counda Manjack	260	374	5668	49,24
GLOBAL	739	1036	11510	100,00

Source : ANSD, RGPAAE 2013

❖ **La zone de Djirédji**

Elle comprend 14 villages et est considérée comme étant le moteur du développement socio-économique de la commune par son importance. C'est dans cette partie de la commune que se situe le chef-lieu de l'administration(Sous-préfecture) et de la commune (Mairie).

Le relief est plat et comporte des bas-fonds. Les sols dominants sont des sols hydro morphes sur alluvions fluviales. La végétation est essentiellement composée d'arbres de premier et de deuxième grandeurs (linké, palme à huile, vène etc. On y trouve également un sous-bois à forte prédominance de combrétacées. Les ethnies présents sont les Bainouck, Mandingue, Diola, Balante et Peul.

Les principaux secteurs d'activités sont l'agriculture, la pêche, le commerce de l'anacarde, l'élevage et l'artisanat. A cela s'y ajoute une bonne implantation de bananeraies.

Dans cette zone, on y dénombre également des constructions et équipements de base participant activement au développement socio- économique et à l'amélioration du bien-être des habitants. Sur le plan des équipements on y trouve (01) poste de santé, (03) cases de santé, (01) maternité, (01) forage, (01) centre artisanal, (01) case des tout-petits, (01) poste vétérinaire, (01) poste d'agent des eaux et forêt et (02) abreuvoirs.

La zone de Djirédji dispose également de (09) écoles élémentaires, (02) collèges, (01) foyer des jeunes, (01) système financier décentralisé et est traversée par une route latéritique.

❖ **La zone de Singhere**

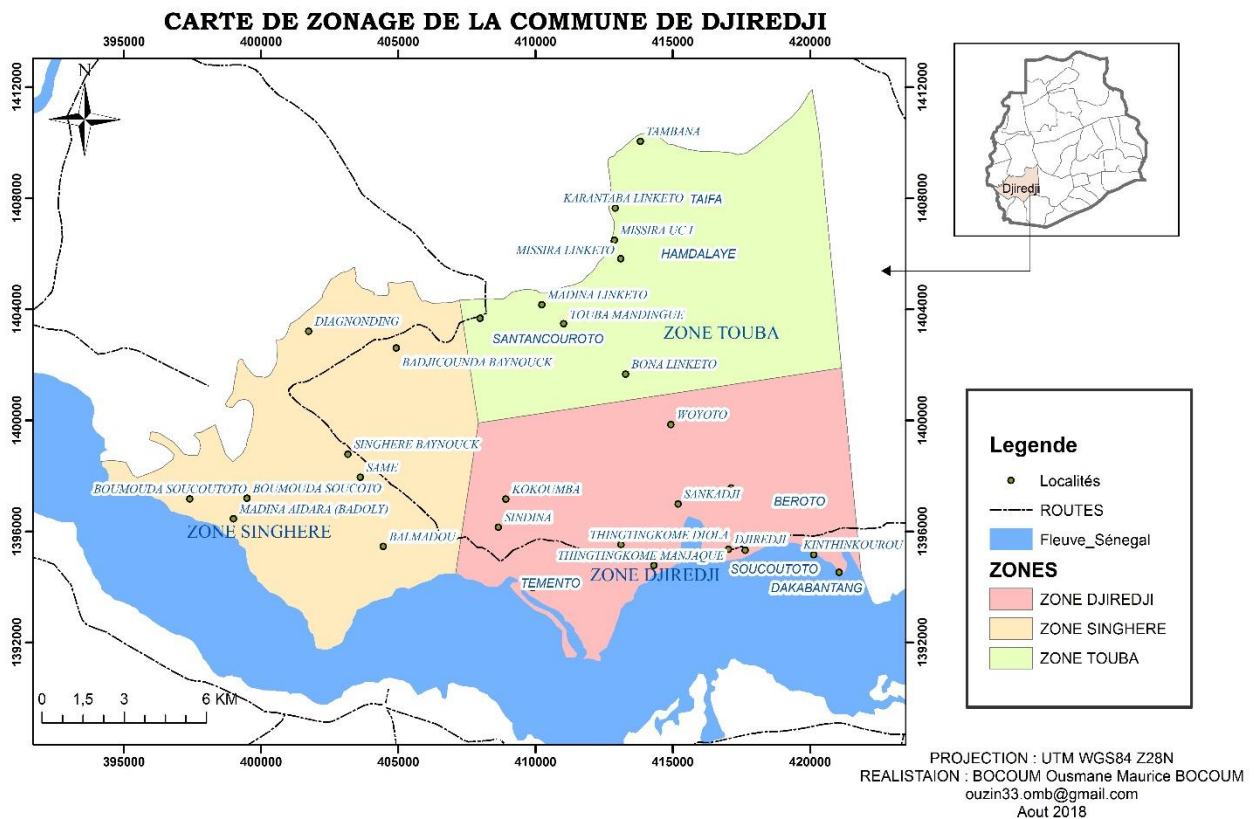
Constituée de plus de la moitié de la forêt de Boudhié et d'une vaste superficie de forêt classée, la zone de Singhere compte 10 villages et dispose de ressources naturelles très abondantes. Elle ne manque pas également des potentialités en ressources en eau (un forage à Boumouda secondé par une vallée). Sa population se compose par ordre d'importance de Mandingue, Bainouck, Diola, Peul et Balante et la langue parlée par presque toutes les ethnies de la zone est le Mandingue. La zone de Singhere est traversée par une route latéritique secondée par des pistes de production. On y dénombre (01) poste de santé, (01) case de santé, (01) collège, (05) écoles élémentaires et (01) forage.

❖ La zone de Touba

Elle se compose de 10 villages et englobe une partie de la forêt classée de Boudhié. La végétation est essentiellement composée de palmeraies, rôneraies et diverses espèces fruitières (mangue, orange, noix de cajou) et de fruits sauvages (madds, nérés, Lingkom). Cette zone est alimentée par la vallée traversant la fleuve Casamance. Sa population est composée d'une pluralité ethnique (Mandingue, Balante, Diola et Peul) et la religion dominante est l'islam.

Sur le plan des infrastructures, la zone de Touba dispose de (05) écoles élémentaires, (03) cases de santé dont (02) non opérationnelles, (+20) daaras (Madina Souané et environnant). Elle est également traversée par la route latéritique et des pistes de production.

Figure 3: Zonage de la commune de Djirédji



III. TROISIEME PARTIE

BILAN DIAGNOSTIC

3.1. TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE

3.1.1. SECTEURS PRODUCTIFS

AGRICULTURE

L'agriculture est l'une des activités phare dans la commune mais elle est essentiellement de type extensif et pratiquée sous pluie. Les principales cultures sont le riz, le mil et le maïs. Il existe de vastes espaces de terres cultivables avec un climat favorable et des sols fertiles. L'agriculture bénéficie de la présence d'un comité d'organisation agricole et l'appui de certaines structures comme l'AJAC, l'ASSOLUCER, le CLCOP, etc.

Par ses énormes avantages et potentialités, cette localité constitue une zone privilégiée des producteurs et exploitants agricoles. Ceci favorise le développement du sous-secteur de l'arboriculture qui est en plein essor dans la commune. Le domaine arboricole se caractérise par la présence de plantations (mangues, oranges, anacardes, citrons, ...) marquée par une production dominante en anacarde.

Cependant, bien que l'agriculture constitue un secteur clé et concourt à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, force est de constater qu'elle rencontre d'énormes difficultés. Les principales causes liées à ces freins sont généralement dues à la faiblesse des moyens notamment de matériels adaptés à une bonne agriculture moderne et porteuse de croissance. Nous pouvons également citer la non maîtrise de l'eau, l'acidité et la salinisation des terres ainsi que les difficultés liées à l'écoulement des productions.

Tableau 3: Synthèse du diagnostic du secteur de l'agriculture

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none">• Disponibilité des terres• Aptitudes des terres aux différentes spéculations (arachide, mil, maïs, niébé, sésame, fonio...)• Disponibilité de la main d'œuvre• Climat favorable aux activités agricoles• Disponibilité des	<ul style="list-style-type: none">• Baisse de la pluviométrie• Faible taux d'accès et cherté des intrants• Faiblesse des rendements• Absence de semences adaptées (cycle court)• Mauvaise qualité des semences• Insuffisance de matériels agricoles modernes• Attaque des insectes• Enclavement par insuffisance de pistes de production	<ul style="list-style-type: none">• Appui en matériels agricoles et intrants de qualité et à temps• Favoriser la rotation et l'assolement• Construire des digues de retenue d'eau• Appuyer en produits phytosanitaires• Organiser des séances de formation et d'encadrement des acteurs• Construire des pistes de production• Fertiliser les sols

<ul style="list-style-type: none"> animaux pour la traction animale Présence d'ASSULOCER ANCAR ,PPDC et du PAPSEN 	<ul style="list-style-type: none"> Salinisation et acidité des sols Retard dans la distribution des engrais Réduction des cultures vivrières et de rente due à une expansion des plantations d'anacarde Manque de moyens financiers Appauvrissement des sols Divagation des animaux Réduction des terres cultivables 	
<u>RIZICULTURE</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des vallées Longue pratique de la riziculture en plateau et de bas_fond Introduction de variétés salines (Africa Rice) Main d'œuvre disponible (près de 90% des femmes) Présence du PAPSEN 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de matériels Confusion dans la distribution des semences Insuffisance des intrants Ensablement, salinisation et acidité des rizières Absence de digue de rétention d'eau Réduction des périmètres rizicoles Présence d'insectes et d'infections dans les plateaux Divagation des animaux Faible intervention du PAPSEN 	<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter le barrage anti-sel de Sibicoroto 1 et Boumouda (zone de Djirédji) Construire de nouvelles digues anti-sel et digues de rétention Dotation en matériels agricoles modernes Disposer d'intrants notamment de semences de qualité et adaptées (cycle court) Disposer de produits phytosanitaires Réhabiliter la digue anti sel entre Talto et Darou Salam Boudhié
<u>ARBORICULTURE</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des vergers Existence de plantations (mangues, oranges, anacardes, citrons, palmiers, nérés, madds, rôniers...) Rentabilité élevée de l'agriculture, prix de vente conséquent de l'anacarde Richesse de la végétation 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de clôture des vergers Problème d'écoulement des produits Accès difficile aux plantations Prolifération des maladies des plantes (mouche blanche, floraison incomplète) Problème de feux brousse Salinisation des sols Exploitation abusive pour usage domestique et autres usages Manque de pistes de production et matériel de transport Absence d'usines de transformation des produits Salinisation des vergers Absence de formation des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Construire des pistes de production Doter de moyens matériels le comité de lutte contre les feux de brousse Clôturer les vergers Lutter contre les infections et les maladies Encadrement et formation des producteurs Reboisement et création de pépinière Lutter contre les feux de brousse Créer des unités de transformation et de conservation Créer et réhabiliter des pistes de production Acquérir du matériel de lutte contre les feux de brousse
<u>MARAICHAGE</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Diversité des variétés (carottes, piments, bissap, gombo, poivron, chou, navet ...) Disponibilité de la main d'œuvre Regroupement de femmes en GIE (formel et informel) 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de clôture Difficulté d'accès à l'eau Pénibilité de l'exhaure de l'eau Manque, accès difficile et cherté des prix de semence de qualité Présence d'insectes Absence de périmètres maraichers Insuffisance de matériels 	<ul style="list-style-type: none"> Disposer de périmètres maraichers aménagés Mettre en place de puits modernes et de forage Renforcer les matériels (arrosoir...) Créer un marché pour l'écoulement des produits Varier les spéculations Acquérir des semences de qualité Rendre accessibles les produits phytosanitaires

L'ELEVAGE

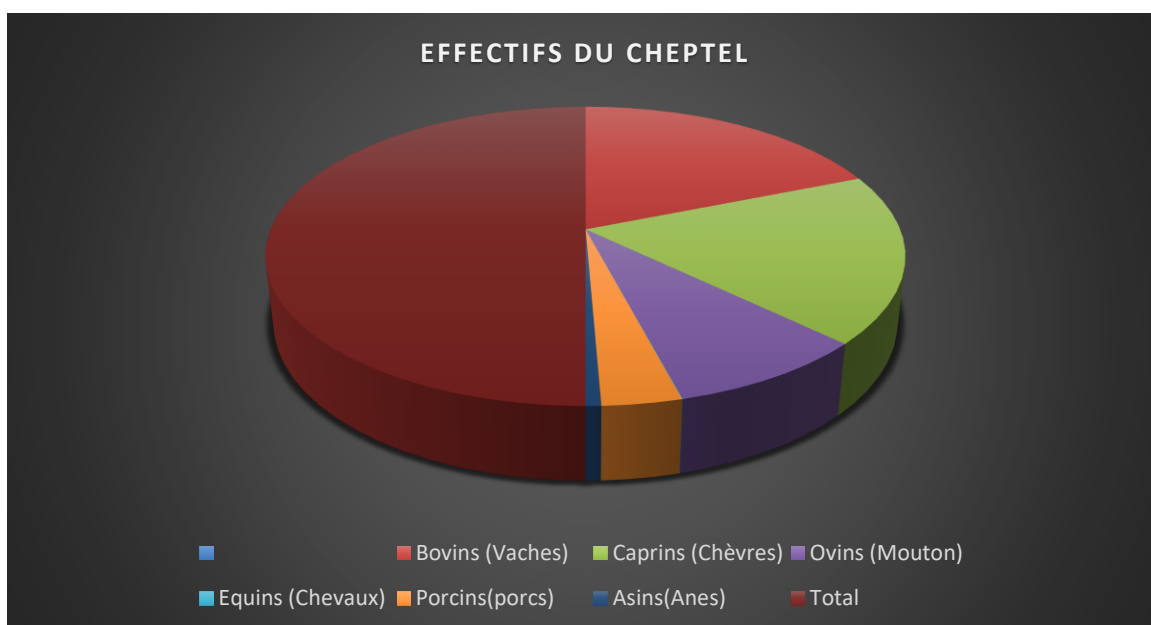
Le secteur de l'élevage occupe une part non négligeable dans les activités de la commune. Il est de type extensif et constitue la seconde activité économique après l'agriculture. C'est un sous-secteur porteur de croissance et constitue une source de revenus très importante. Il est constitué d'un effectif de plus de 20 000 têtes réparties entre bovins, caprins, ovins, porcins, d'asins et peu d'équins. L'existence de zones de pâturage et d'un agent vétérinaire participe au bon épanouissement du secteur.

Tableau 4 : Répartition du cheptel selon le type

TYPE	EFFECTIFS	%
Bovins (Vaches)	7662	37,80
Caprins (Chèvres)	7412	36,57
Ovins (Mouton)	3535	17,44
Equins (Chevaux)	11	0,05
Porcins(porcs)	1385	6,83
Asins(Anes)	265	1,31
Total	20270	100,00

Source : Données Enquête 2018

Graphique 4 : Répartition du cheptel selon le type



S'agissant de leur alimentation, les zones naturelles de pâturage, les espaces non occupés et les alentours des mares/marigots constituent les principaux lieux de convergence du bétail. C'est ce qui entraîne le plus souvent une rude période de soudure en début d'hivernage.

Malgré la non disponibilité d'un parc de vaccination ni d'un dépôt vétérinaire, avec l'appui du CADL, les éleveurs de la commune disposent d'un agent et d'un auxiliaire vétérinaire. Il faut ajouter à ce dispositif, la construction de trois abreuvoirs pour l'alimentation en eau du bétail.

La difficulté principale de ce secteur réside dans la faiblesse des infrastructures mais également la réduction des espaces de pâturage dû à l'extension accrue de l'arboriculture (anacarde). Cette situation entraînant souvent des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Quant à l'apiculture, elle est pratiquée de manière traditionnelle, réduite et connaît des contraintes en matière de financement et d'accompagnement par les acteurs ; quant à l'apiculture, elle se fait de façon rudimentaire et occasionnelle avec un manque d'équipements et un déficit en formation.

Tableau 5: Synthèse du diagnostic du secteur de l'élevage

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
ELEVAGE		
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité du cheptel (mouton, chèvre, bœuf, âne et porc) • Disponibilité de pâturage à certaines périodes • Production de lait • Bétail tractant • Existence d'organisation des éleveurs • Longue tradition et existence de plusieurs éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Vol du bétail • Absence de fourrage pendant la saison sèche • Récurrence des feux de brousse • Inexistence de point d'eau pour l'abreuvement du bétail • Récurrence des épizooties • Eau d'abreuvement, source de maladies • Absence d'aliments de bétail • Rareté des campagnes de vaccination / coût élevé • Difficulté de couverture de l'agent vétérinaire qui couvre tout l'arrondissement • Absence de comités de lutte contre les vols de bétail • Insuffisance de parcours de bétail • Réduction des zones de pâturage • Absence de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne de formation et sensibilisation sur la vaccination • Créer des parcours de bétail pendant l'hivernage • Renforcer les mesures sécuritaires par rapport au vol de bétail (sécurité de proximité, comités de lutte, ...) • Mettre en place des abreuvoirs • Favoriser l'insémination des animaux • Lutter contre les feux de brousse • Construire de forages pastoraux • Affecter un agent vétérinaire • Créer des points de vente de bétail dans la zone
AVICULTURE		
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de quelques aviculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de capacité financière • Manque de formation et d'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'activité par une dotation financière et l'encadrement des acteurs

LA PECHE ET AQUACULTURE

La traversée de la commune par le fleuve Casamance (Francounda) et la présence de mangroves sont les principaux facteurs favorisant la pêche dans la zone, malgré le type traditionnel encore pratiqué.

La disponibilité des pirogues et la présence de la mangrove sont des atouts considérables dans la fourniture de poissons, source de subsistance et de revenus. Les acteurs majeurs du sous-secteur sont accompagnés par différentes structures ayant une forte expérience avérée dans le domaine, nous pouvons citer : IDEE CASAMANCE, OCEAMIUM et ex PADERCA.

L'absence de moyens logistiques, de quai de pêche, l'ensablement, la salinisation, la destruction de la mangrove et l'usage des mailles ne respectant pas les normes de pêche plombent le secteur.

Tableau 6: Synthèse du diagnostic du secteur de la pêche

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Longue tradition et présence de beaucoup de pêcheurs • Diversité des espèces et bonne production de poissons • Existence du fleuve Casamance • Existence de débarcadères • Existence de zones de pêche • Présence de bassins et bolongs • Présence de partenaire ANA • Dispositions adaptées à l'aquaculture et érection de Sédhiou en pôle aquacole et présence de l'ANA dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de pirogues motorisées • Absence de quai de pêche • Inadaptation des filets utilisés • Rareté des espèces et faiblesse de la production • Absence de zone de reproduction • Disparition progressive de la mangrove • Manque de magasin frigorifique • Mauvaise pratique de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • Octroyer des pirogues et filets adaptés • Créer un centre de fumage de poisson • Créer un quai de pêche • Construire des unités frigorifiques • Reboiser la mangrove • Aménager des débarcadères • Créer un bassin piscicole • Créer des zones aménagées et sécurisées pour la reproduction halieutique

ARTISANAT & PMI/PME

L'artisanat étant de type traditionnel et est encore à l'état très informel. Il se caractérise par une diversité des corps de métiers (Transformateurs de produits locaux, forgerons, tailleurs, menuisiers, tisserands, teinturiers etc.). La commune dispose d'un centre artisanal qui joue un rôle considérable dans la formation, l'encadrement et la promotion des groupements de femmes. Celles-ci, à travers leurs organisations ont eu à bénéficier, des partenaires et de l'Etat du Sénégal

des équipements et du matériel pour une bonne prise en charge de leurs activités génératrices de revenus.

Toutefois, l'artisanat reste confronté à un manque de cadre formel et un faible niveau de qualification de ses acteurs. A cela, s'ajoutent l'enclavement de la commune en certaine période de l'année et le manque de formation pour un artisanat moderne.

Tableau 7: Répartition des infrastructures artisanales

ATELIERS COUTURE	GARAGE MECANIQUE	MENUISERIE BOIS	MENUISERIE METALLIQUE	BOULANGERIES TRADITIONNELLES
53	12	25	3	54

Source : Données Enquêtes 2018

Graphique 5: Répartition des infrastructures artisanales

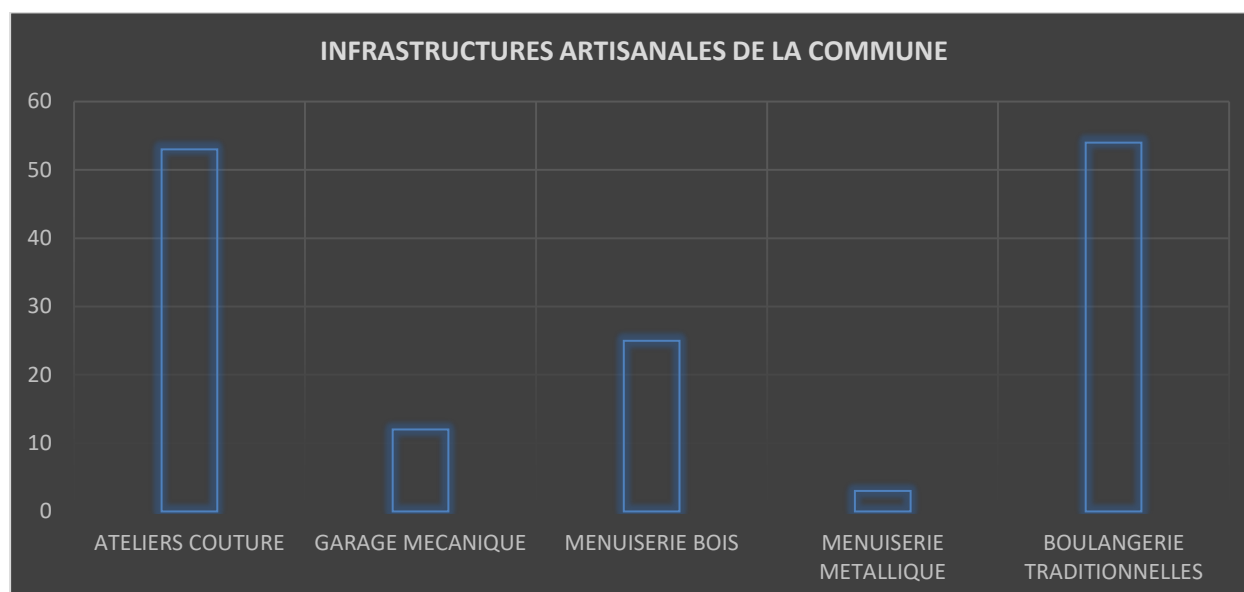


Tableau 8: Synthèse du diagnostic du secteur artisanal

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'infrastructures artisanales • Diversité des corps de métiers (maçons, forgerons, tailleurs menuisiers, cordonniers, teinturiers, vanneries, potiers...) • Encadrement par la chambre des métiers de Sédhiou • Existence d'un centre de formation non fonctionnel • Présence d'unités de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté dans l'obtention de la matière première • Insuffisance de formation et inorganisation des acteurs • Insuffisance d'expertise locale • Absence d'électricité dans certaines localités 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès au NINEA, au registre de commerce • Acquisition de matériels (scierie, ...) • Former les acteurs dans les techniques d'artisanat • Disposer de partenaires financiers • Avoir des permis de coupe-bois

LE COMMERCE

La commune dispose de deux marchés hebdomadaires « loumas » qui se tiennent tous les jours de jeudi à Djirédji (*chef-lieu de la commune*) et tous les vendredis à Touba. Ce sont de grands moments d'échanges entre populations et commerçants venant des localités environnantes mais aussi de pays limitrophes. Les boutiques constituent des points d'approvisionnement de la population en produits de première nécessité. L'éloignement et l'accès difficile de la commune constituent des facteurs bloquant de ce secteur. A cela s'ajoute le manque d'organisation des acteurs entraînant entre autres inconvénients des ruptures d'approvisionnement de certains produits (denrées de première nécessité, gaz, ...).

Tableau 9: Synthèse des équipements commerciaux

BOUTIQUES	SOUCKS	MAGASINS STOCKAGE	MARCHE PERMANENT	MARCHE HEBDOMADAIRE
129	12	5	1	2

Source : Données Enquête 2018

Graphique 6: Répartition des équipements commerciaux

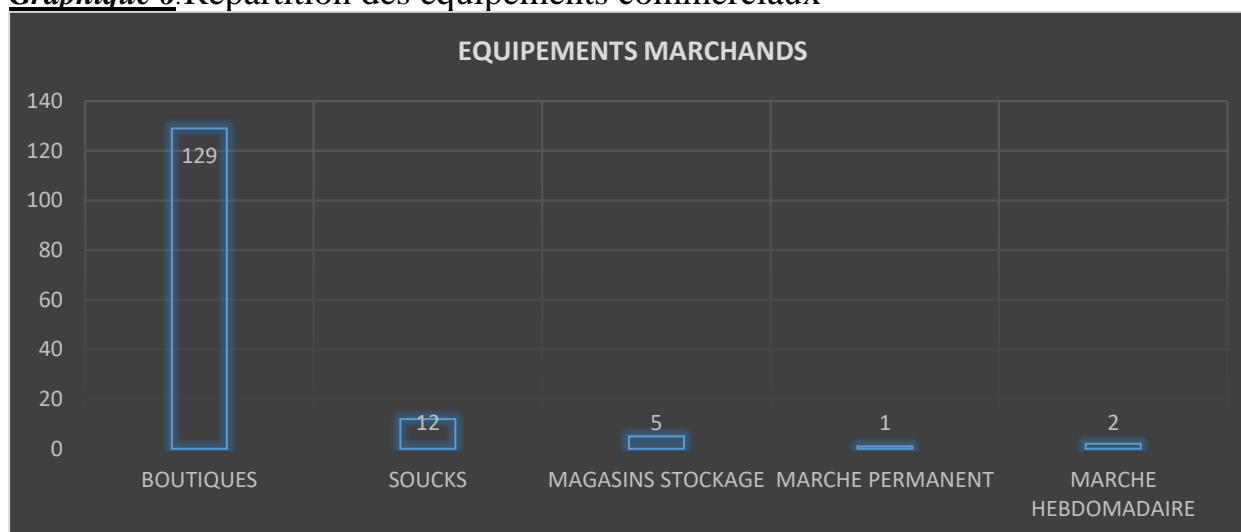


Tableau 10: Synthèse du diagnostic sur le commerce

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> Existence de denrées alimentaires de base Bonne présence de boutiques détaillant Présence de marchés permanents et hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> Enclavement Absence de soutien financier Absence de gros et ½ gros Manque d'organisation des producteurs Non-respect des prix homologués Accès au financement limité Marché dominé par les étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> Financer les femmes et GIE Créer des pistes de production Sensibiliser et contrôler les prix homologués

3.1.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

COMMUNICATION (Transport, Télécommunication, Radio et Télé)

La route latéritique de la partie sud de la boucle du Boudhié qui traverse la commune permet un trafic routier allant de Dakabantang jusqu'à Djirédji, en passant par les villages de Singhere et de Touba.

Le flux d'affluence se fait en deux temps ; le matin avec l'axe Sédhiou vers la zone de Singhere et le soir vers la zone de Touba. Des voitures et des motos taxi (Jakarta) assurent le transport en commun sur des routes latéritiques et pistes très chaotiques. L'enclavement accentue la rareté des véhicules notamment de transport en commun en période d'hivernage. Ces contraintes sont à l'origine des accidents récurrents. Il faut également ajouter un timide transport fluvial assuré par quelques pirogues motorisées.

S'agissant de la téléphonie, il faut noter l'existence des réseaux fixe de la SONATEL et mobiles des différents opérateurs à savoir Orange, Tigo et Expresso. L'accès à la connexion internet est faible avec l'absence de l'ADSL et la 3G ; quant à la 4G, elle n'est pas encore d'actualité dans la zone.

Malgré l'absence d'une radio communautaire, certaines fréquences radios ou télévisuelles nationales telles que SUD FM, RTS et RFI ou locales comme GABOU FM ou d'autres stations installées à Goudomp ou à Ziguinchor sont captées à travers la commune.

Tableau 11: Synthèse du diagnostic sur la communication

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> Point de passage important de la boucle du boudhié Présence de 3 antennes Orange et 1 antenne Expresso Présence de réseaux hertziens (Radio/TV et radios communautaires de Goudomp et Ziguinchor) 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais état des pistes Coût élevé du transport Absence de garage et d'arrêts aménagés Accès très difficile du réseau internet Absence de radio communautaire propre à la commune Problème de réseau dans certains villages (Sindina et Kocoumba) 	<ul style="list-style-type: none"> Construire une gare routière Bitumer la route Développer et moderniser le transport fluvial Désenclaver Boumouda, Singhere et Touba Réhabiliter la piste intercommunale (Sansamba-Djirédji/Médina Souané-Marsassoum) Créer la route Kocoumba- Médina Souané Renforcer les pistes de production et les raccorder, Faciliter l'accès a réseau internet Installer une radio communautaire

L'ENERGIE

Les résultats du diagnostic ont montré que la majorité des ménages de la commune utilisent habituellement le bois de chauffe et le charbon de bois pour la cuisson. Quant à l'éclairage, les lampes à pile et les bougies sont plus usuelles dans les foyers, malgré l'existence de fil de haute tension de la SENELEC assurant la fourniture en électricité mais sa couverture reste encore timide (seule la zone de Djirédji est alimentée).

S'agissant des deux autres zones (Singhere et Touba) leur alimentation est assurée par des mini centrales mixtes (solaire et électrogène). Le coût de la facturation étant trop élevé pour ce type d'alimentation, les populations souhaiteraient être raccordées au réseau de la SENELEC ou de l'ASER. Cet accès très limité à l'électricité freine le développement socio-économique et favorise l'insécurité sur l'étendue du territoire communal surtout au niveau des gros villages.

Tableau 12: Synthèse du diagnostic sur l'énergie

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de ligne électrique du réseau électrique HT/MT de la SENELEC • Demandes importantes de branchements • Existence de mini centrales mixte solaires et électrogènes • Existence du partenaire PERACOD et de l'ASER 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance du réseau électrique HT/MT de la SENELEC • Faible accès à l'électrification rurale • Distribution non continue des mini-centrales avec difficulté de fonctionnement • Problème d'extension du réseau électrique • Retard dans les branchements de la SENELEC par manque de compteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Raccorder les localités à la HT/MT de la SENELEC • Etendre le réseau électrique • Entretien du réseau • Faciliter l'accès au compteur WOYOFAL

SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

L'accès à un système financier décentralisé est une chose réelle dans la commune avec l'implantation des structures comme COOPEC, CRESOPP et du CMS. Le second nommé est en plein essor à travers la commune en contribuant de façon soutenue à l'accès aux crédits pour les populations. Toutefois, cet accès implique des conditions contraignantes relatives aux garanties

et au taux d'intérêt. Il s'y ajoute les réticences liées au manque d'information sur les avantages qu'offrent ces SFD. On constate également un taux de pénétration réelle du système de transfert d'argent comme WARI et ORANGE MONEY à travers la commune.

Tableau 13: Synthèse du diagnostic sur le système financier décentralisé

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Présence du CMS, COOPEC, CRESOPP à (Djirédji) CAURI MICROFINANCE WARI ORANGE MONEY, CARITAS, ACT SENEGAL, FAD • Demande existante • Bonne présence de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'électrification • Taux d'intérêt élevé • Condition d'accès aux SFD difficile • Insuffisance d'établissements financiers décentralisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Etendre les IMF dans les autres zones de la commune • Electrifier les autres villages • Améliorer les conditions d'accès • Développer la culture d'épargne • Réduire les taux d'intérêt

▪ CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS - CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Pour lutter contre les phénomènes liés aux changements climatiques, des sessions de sensibilisation et de formation pourraient être organisées à l'intention des populations locales sur les thèmes comme :

- *Pour l'atteinte et la préservation de la sécurité alimentaire*
 - Techniques d'irrigation économes en eau ;
 - Changement des dates d'ensemencement ;
 - Diversification de la production agricole par la culture de plantes plus résistantes (à la sécheresse dans les zones affectées par la sécheresse, au sel dans les zones côtières, etc.) ;
 - Subventions pour les engrais, les semences et/ou des prix garantis pour les agriculteurs ;
 - Production de fourrage, réensemencement des pâturages ;
 - Aménagement du territoire, mesures de préservation des sols ;
 - Amélioration des méthodes de transformation et de conservation des aliments ;
 - Utilisation de banques alimentaires/céréalières ;
 - Diversification des sources de poissons pour les conserveries ;
 - Introduction de mécanismes de concentration de poisson.

- *Pour l'atteinte et la préservation de la sécurité de l'eau et de l'assainissement*
 - Collecter l'eau de pluie ;
 - Réhabiliter les zones humides (vallées fossiles...)

- Intégrer la gestion des bassins hydrographiques à l'utilisation des terres et aux avantages de la protection des zones côtières ;
 - Réhabiliter les forages/puits ;
 - Concevoir des réservoirs, des canaux d'irrigation, des bassins et des digues résilientes ;
 - Utiliser l'eau de manière efficiente ;
- ***Pour l'atteinte et la préservation de la sécurité physique (système d'alerte précoce)***
- Il s'agira de former les populations sur les mesures à prendre pour la protection de leur vie et de leurs biens contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes par :
 - Construction de digues, de brise-vents et d'obstacles contre les dunes mobiles ;
 - Réflecteurs radar et gilets de sauvetage pour les pêcheurs ;
 - Cartes des dangers/risques et cartes d'intervention ainsi qu'itinéraires d'évacuation associés ;
 - Planification de refuges dans les zones peu exposées aux risques ;
 - Mesures de protection contre les tonnerres ;
 - Réinstallation des communautés exposées aux risques ;
 - Réhabilitation des systèmes d'observations existants et/ou installation de nouveaux systèmes ;
 - Etablissement de systèmes de communication pour les alertes précoces.
- ***Pour la protection des composantes majeures des économies nationales et du développement durable, permettre une adaptation des populations aux :***
- Programmes communautaires de formation sur le changement climatique
 - Inclusion du thème du changement climatique dans les programmes scolaires nationaux
 - Création et utilisation de systèmes d'assurance contre les changements climatiques ;
 - Allocation d'un fonds d'urgence en cas de sécheresse ;
 - Allocation d'un fonds d'urgence pour survivre en cas de catastrophe ;
 - Filets de sécurité (par ex. fonds de solidarité nationale) ;
 - Intégration de la dimension de genre ;
 - Etablissements de formation professionnelle et de centres communautaires

3.2. CAPITAL HUMAIN, DEVELOPPEMENT DURABLE

L'EDUCATION

La carte scolaire se compose des cycles préscolaire, élémentaire, moyen et secondaire répartis dans différentes localités de la commune. Elle compte 12 établissements préscolaires, 22 écoles élémentaires, 3 collèges et 1 lycée. L'effectif global est estimé à 6265 élèves. S'agissant de l'enseignement coranique (19 daaras et 4 écoles arabes), a vu son importance s'expliquer par le degré de pénétration de l'islam à travers les villages de la commune. Par contre, la commune ne dispose d'aucun centre d'alphabétisation en langues nationales.

⇒ L'enseignement Préscolaire

Parmi les 12 écoles du préscolaire, 3 sont des cases des tout-petits, 2 des écoles maternelles communautaires et 7 classes préscolaires communautaires ; avec un effectif total de 681 apprenants dont 343 de sexe féminin.

Tableau 14: Répartition des écoles préscolaires selon les caractéristiques

TYPE D'ETABLISSEMENT	3 Case des tout-petits, 2 Ecole maternelle communautaire et 7 Classe préscolaire communautaire
GARCONS	338
FILLES	343
TYPE DE TOILETTES	4 modernes
SOURCE D'EAU	3 puits
SOURCE D'ELECTRICITE	Aucun
ABRIS PROVISOIRES	13
NOMBRE D'ENSEIGNANTS	28
CLOTURE	Aucun

Source : Données Enquête 2018

⇒ L'enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire se caractérise par son statut public ; seulement deux sont de type privé (une privée et une franco arabe). L'effectif global dans l'élémentaire (public et privé) est estimé à 4259 élèves dont 1959 filles représentant 46% de l'ensemble.

Sur un total de 131 salles de classe fonctionnelles, 46 sont en abris provisoire, avec un accès très faible en eau courante. L'approvisionnement se fait à partir des puits, des bornes fontaines par les élèves et avec tous les risques que cela peut engendrer.

Tableau 15: Répartition des infrastructures dans l'élémentaire

GARCONS	2300
FILLES	1959
TOILETTES	16 modernes
SOURCE D'EAU	12 puits traditionnels
ELECTRICIFICATION	2
NOMBRE DE SALLES CONSTRUITES	85
ABRIS PROVISOIRES	46
NOMBRE D'ENSEIGNANTS	126
CLOTURE	1 par des piquets

Source : Données Enquête 2018

⇒ L'enseignement moyen

Comparée à certaines communes voisines du département de Sédhiou, celle de Djirédji peut être classée parmi les mieux loties, avec un total de trois collèges implantées dans les villages de Djirédji, Sindina et Boumouda, pour un effectif global estimé à 925 élèves dont 41,3% de filles. Malgré la création de ces Collèges d'Enseignement Moyen à travers la commune, le nombre important d'abris provisoires ne favorise pas un bon enseignement ; sur un total de 15 salles de classe fonctionnelles, 8 sont en abri provisoire. Plusieurs facteurs (absence de clôture, manque d'électricité, insuffisance de toilettes.) ne favorisent pas également un bon déroulement des enseignements dans ces établissements.

⇒ L'enseignement secondaire

Le seul lycée dont dispose la commune se trouve dans le chef-lieu, avec un corps professoral estimé à 22 enseignants dont 2 femmes. Il se caractérise par un nombre total d'élèves de 400, répartis dans 6 salles de classe fonctionnelles dont 3 sont en abri provisoire.

⇒ Enseignement arabo-coranique

Selon les personnes interrogées, la forte pénétration de l'enseignement du coran à travers les localités de la commune ne date pas d'aujourd'hui et selon elles, sa mémorisation par l'enfant facilite son intégration pour la suite dans son cursus scolaire. Les enseignements coraniques sont dispensés dans des maisons et généralement le soir, contrairement pendant les vacances scolaires où ils sont organisés en plein temps avec un effectif plus élevé. On compte dans l'enseignement coranique près de 2500 apprenants dont près de 1000 filles, quant à l'enseignement de l'arabe, on dénombre près de 300 apprenants dont 42 % de filles.

Tableau 16: Synthèse du diagnostic sur le secteur de l'éducation

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Carte scolaire consistante • Présence de CGE (Comité de Gestion de l'Ecole) • Taux de scolarisation acceptable • Présence d'APE et gouvernement scolaire • Formation des moniteurs par l'UNICEF 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de clôture et d'électricité • Faible niveau des élèves • Nombre important d'abris provisoires • Absence de centre de formation • Insuffisance de personnel enseignant • Taux d'abandon élevé chez les filles/mariages et grossesses précoces • Abandon dû à la période de récolte des noix de cajou • L'émigration des élèves • Grèves récurrentes des enseignants • Exode rural des jeunes filles/ Retard aux cours • Absence de cantine scolaire • Absence de daaras modernes • Problème d'état civil (extrait de naissance) • Caractère informel des écoles arabes 	<ul style="list-style-type: none"> • Doter de centres de formation (technique, informatique et professionnel) • Mettre en place des classes d'alphabétisation • Résorber les abris provisoires • Augmenter l'effectif des enseignants • Créer un lycée • Créer des daaras modernes • Prendre en charge le personnel qui gère les CPC • Créer des écoles arabes • Disposer d'équipements annexes (cantines, latrines, puits clôtures, électricité)

LA SANTE ET NUTRITION

Sur l'ensemble du périmètre communal, on dénombre deux postes de santé et deux maternités fonctionnelles implantées dans les localités de Djirédji et de Singhere, mais aussi de 6 cases de santé dans les villages de Dakabantang, Manecounda, Boumouda, Sindina, Madina Zinketo et Madina El Hadji Souané.

Tableau 17: Répartition des structures sanitaires selon le type

TYPE	LIEU	STATUT PROFESSIONNEL	PISTE D'ACCES
Postes de santé	Singhere	1 Infirmier (ICP) /12 relais communautaires/3 ASC/6 Bagenu Gox/3 DSDOM	Mauvaise
	Djirédji	1 Infirmier (ICP) /1 Sagefemme/42relais communautaires/2Matrones/3ASC	Accessible
Cases de santé	Dakabantang	1 ASC/1 relais communautaires	Accessible
	Manecounda	1 relais communautaires/1Matrone/1ASC	Piste latérite
	Boumouda	9 relais communautaire/1 ASC	Mauvaise
	Sindina	1 relais communautaires/1Matrone/1ASC	Mauvaise
	Madina Zinketo	2 relais communautaires/1Matrone/1ASC	Piste latérite
	Madina El Hadji Souané	4relais communautaires/2Matrone/2ASC	Piste latérite
Maternités rurales	Singhere	1 Sagefemme/4 Matrones/5Bagenu Gox	Mauvaise
	Djirédji	1 Sagefemme /2Matrones/5Bagenu Gox/2DSDOM	Mauvaise

Source : Données Enquête 2018

Malgré une carte sanitaire relativement bien répartie, le système de santé dans la commune est confronté à un certain nombre de difficultés liées surtout à la rupture fréquente de médicaments et au manque d'ambulance pour l'évacuation des urgences.

Tableau 18: Situation de la malnutrition au niveau de la commune de Djirédji

TRANCHE D'AGE	NOMBRE DE FILLES DEPISTES	NOMBRE DE GARÇONS DEPISTES	NOMBRE TOTAL DEPISTES	NOMBRE D'ENFANTS MAM		TOTAL MAM	NOMBRE D'ENFANTS MAS		TOTAL MAS	NOMBRE D'ENFANTS REFERES
				FILLES	GARÇONS		FILLES	GARÇONS		
6-23mois	1145	963	2108	66	71	137	0	0	0	0
24-59 mois	1149	1096	2245	10	11	21	0	0	0	0
TOTAL	2294	2059	4353	76	82	158	0	0	0	0

Source : Consortium Kafoo

Sur le plan nutritionnel dans la commune, les résultats issus des enquêtes, dénombrent 4353 enfants (6-23 mois et 24-59 mois) dépistés dont 47,3% de garçons. Parmi ceux-ci, on compte 158 enfants malnutris aigus modérés contrairement à la malnutrition aigüe sévère qui est quasi inexistante. Ces chiffres témoignent d'une maîtrise de la situation nutritionnelle des enfants dans la commune.

Figure 4: Carte sanitaire de la commune de Djirédji

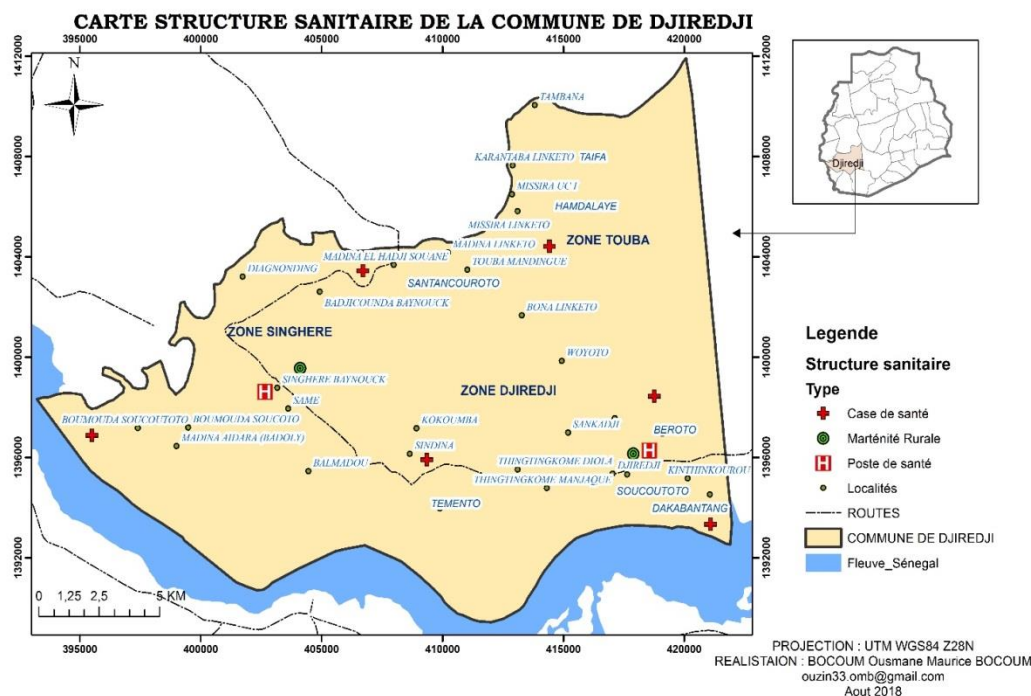


Tableau 19: Synthèse du diagnostic sur la santé et nutrition

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Carte sanitaire relativement acceptable • 03 Postes de santé • Effectivité de la bourse de sécurité sociale et familiale • Effectivité de la CMU • Existence d'un comité de santé fonctionnel • Présence de partenaires comme CRIX ROUGE SUEDE AFRICARE NEMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Vétusté et déficit des équipements sanitaires • Dysfonctionnement du financement de la CMU • Insuffisance de médicaments • Domaine de la nutrition non pris en charge • Insuffisance du personnel sanitaire • Absence de clôture et d'électricité au niveau des structures sanitaires • Difficultés d'évacuation des malades et absence d'ambulance médicalisée • Accouchements à domicile fréquents • Insuffisance de maternité • Inadaptation et insuffisance d'ambulances 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les équipements notamment pour les maternités • Augmentation des dotations de médicaments • Augmenter le personnel sanitaire • Disposer d'ambulances médicalisées • Electrifier les postes de santé

HYDRAULIQUE, ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

On dénombre 242 puits modernes ou traditionnels répartis à travers les villages de la commune, 03 forages construits à Djirédji, Boumouda Soucoutoto et Madina El Hadji Souané, 01 château d'eau à Djirédji et 03 bornes fontaines dans cette même localité. La proximité de la nappe phréatique (environ 10 à 15 m) constitue un atout majeur pour la disponibilité de l'eau. Par contre, malgré la présence de l'OFOR (Office des Forages Ruraux) et de partenaires comme PEPAM, l'alimentation en eau à partir des forages reste insuffisante. De même, la commune est également dépourvue d'un système de collecte des ordures et d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées. La rareté de latrines modernes et d'édicules publiques constituent de graves menaces pour le bien-être des populations. Les changements climatiques entraînent la dégradation des surfaces cultivables. La détérioration des terres arabes résulte de la combinaison de facteurs à la fois physiques et anthropiques. Ces facteurs se résument par la salinisation, l'acidification, la variabilité pluviométrique, la sécheresse et l'ensablement des terres. Tous ces facteurs favorisent une faible productivité des productions agricoles.

Tableau 20: Synthèse du diagnostic sur l'hydraulique, l'assainissement et l'environnement

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de points d'eau relativement important • Bonne accessibilité de la nappe phréatique (environ 10 à 15 m) • Présence d'OFOR et de PEPAM • Existence de latrines traditionnelles et modernes • Existence de places publiques • Existence de journée de nettoyage (Set-setal) • Journée de sensibilisation sur l'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des équipements hydrauliques (puits modernes et forages) • Mauvaise qualité de l'eau • Non généralisation des compteurs • Tariesement des puits en saison sèche (mois de Février) • Non fonctionnalité de certains forages • Absence de système de collecte des ordures • Absence de matériels de nettoyage • Absence de système d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées • Insuffisance de latrines modernes • Espace public non aménagé • Mauvaise gestion des forages • Insuffisance des branchements à l'eau courante/bornes fontaine • Problème d'organisation dans la collecte des ordures 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les équipements hydrauliques • Fonçage de puits modernes • Construction et équipement de forages • Mettre en place un système d'assainissement • Mettre en place un système de gestion des ordures ménagères • Disposer de système d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées • Disposer d'équipements de nettoyage • Aménager les places publiques

JEUNESSE, SPORTS, CULTURE, GENRE & PERSONNES VULNERABLES

La commune de Djirédji est caractérisée par la jeunesse de sa population et la diversité culturelle affichée lors de ses journées culturelles. Partout à travers les villages, des ASC sont mises en place pour participer aux activités récréatives de vacances. Des foyers des jeunes sont construits et des terrains de football aménagés mais sans clôture, dans certains gros villages comme Djirédji, Medina El hadji Souané.

Le manque de formation professionnelle à l'intention des jeunes et l'absence de partenaires financiers mais aussi la faible implication de l'Etat à l'endroit de la jeunesse par la mise en place de projets ne contribuent pas à inverser le phénomène d'émigration et d'exode rural des jeunes. Il est à signaler que la commune regroupe 74 handicapés qui sont souvent confrontés à une difficulté d'accès aux infrastructures sociales de base (éducatives et sanitaires).

Tableau 21: Synthèse du diagnostic sur le secteur de la jeunesse, sports, culture, genre et personnes vulnérables

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des jeunes • Existence d'ASC dans tous les villages et hameaux • Présence de foyers de jeunes • Existence d'aires de jeux notamment de terrains vagues pour le foot • Diversité culturelle • Existence de journées culturelles • Présence massive de cérémonies religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Non équipement des infrastructures des jeunes • Insuffisance de foyers des jeunes • Manque de clôture des infrastructures sportives • Sous-utilisation, manque d'emploi des jeunes • Manque de formation professionnelle et d'accès à l'information des jeunes • Absence de partenaires financiers pour appuyer les projets des jeunes • Faiblesse du secteur secondaire • Absence d'entreprises pour l'insertion des jeunes • Caractère informel des ASC • Phénomène d'émigration et exode rural des jeunes • Absence de motivation des jeunes • Absence de clôtures des infrastructures sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de foyers des jeunes • Equipement des infrastructures sportives et des jeunes • Aménagement du terrain de foot • Séance de formation, d'encadrement et de partage d'information pour les jeunes • Apporter des mécanismes d'insertion des jeunes à l'emploi • Promouvoir l'emploi local • Sensibiliser la jeunesse

3.3. GOUVERNANCE - PAIX - SECURITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Il est composé de 46 conseillers respectant la loi sur la parité. Le niveau intellectuel de ses membres reste encore très bas (seuls 14 hommes et 4 femmes savent lire et écrire).

Comme à l'accoutumé, sa présidence est assurée par un Maire secondé par deux adjoints pour former le bureau de la municipalité avec des commissions qui fonctionnent de façon timide.

Pour son fonctionnement, la commune dépend pour l'essentiel des fonds de dotation et de concours provenant de l'Etat du Sénégal.

Graphique 7: Répartition par sexe et niveau d'instruction des conseillers

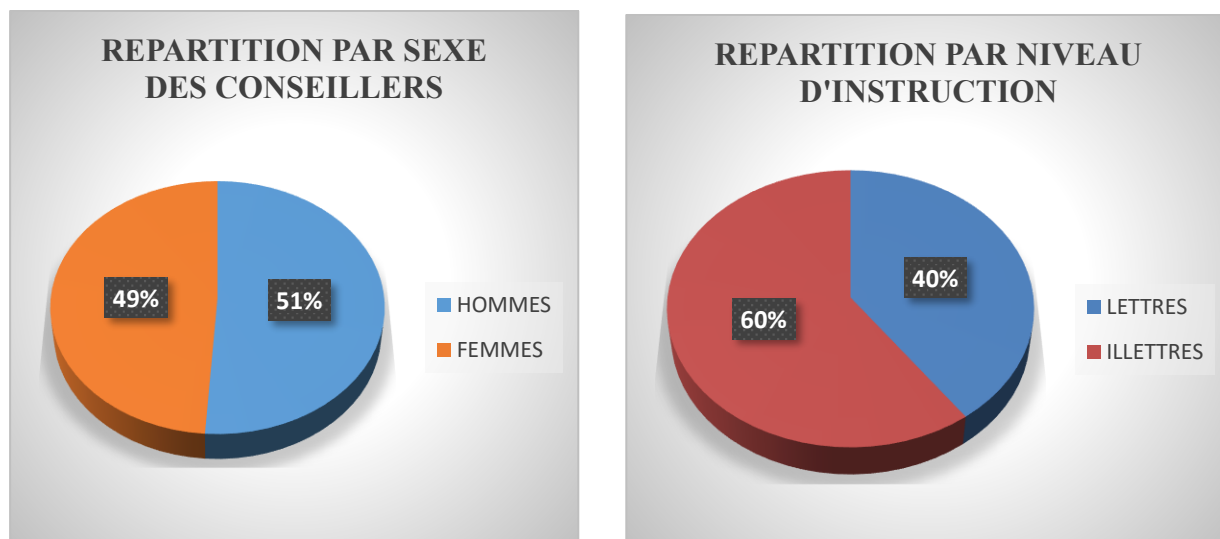


Tableau 22: Synthèse du diagnostic sur la gouvernance

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des ressources humaines • Disponibilité des conseillers et des animateurs • Présence des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit de formation des conseillers • Insuffisance de matériels et d'équipements • Difficulté à mobiliser les citoyens du fait de l'étendue de la commune • Faible recouvrement des recettes fiscales • Insuffisance du personnel • Absence de système d'archivage • Faible fonctionnement des commissions 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations pour le secrétaire communal et les conseillers • Sensibiliser les populations pour la mobilisation des recettes fiscales et surtout du MF4 • Mettre en place un système d'archivage performant • Redynamiser les commissions

▪ **LA DIMENSION GENRE**

Cette présente mission est conduite dans une perspective de prise en compte de l'égalité et de l'équité dans les relations entre les hommes et les femmes.

Par la dimension genre, on reconnaît que les femmes comme les hommes sont parties prenantes de la société, qu'elles subissent des contraintes différentes et qu'elles peuvent donc avoir des besoins, des priorités et des intérêts différents et souvent opposés.

L'analyse prend également en compte les orientations du PSE qui constitue le cadre de référence pour toute intervention dans le pays. Dans cette perspective, la prise en compte du genre est

conçue comme devant être une valeur ajoutée par rapport aux objectifs de création de richesses et de croissance pour un développement humain durable.

Il est prouvé que les inégalités dans les rapports sociaux de genre constituent une entrave à une meilleure productivité des hommes et des femmes et à une pleine participation au développement du pays pour la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des objectifs des ODD. Ainsi, le cadre de l'analyse de la dimension s'inscrit dans une perspective à la fois du droit et du développement.

Pour la paix en Casamance, des femmes se sont mobilisées pour son retour définitif, mais aussi pour la sécurité des personnes et des biens. Il y a également l'implication des organisations de femmes, des dépositaires de la tradition, des ONG dans le processus de paix en Casamance.

Du fait de leur faible présence dans les instances de décision, leurs intérêts ne sont pas suffisamment pris en compte dans les politiques et programmes de la région.

Sur le plan des violences basées sur le genre, certaines femmes sont davantage exposées à des formes de violence physique, émotionnelle, économique et sociale, sans comparaison avec ce que connaissent les hommes. La violence limite leurs choix directement en détruisant leur santé, en désorganisant leur vie, en réduisant leur rayon d'activité.

En conclusion, tous ces faits relatés pourront être anéantis par des actions de sensibilisation mais aussi de formation à l'intention de tous les acteurs et plus principalement les membres du conseil municipal.

ADMINISTRATION LOCALE (SOUS-PREFECTURE)

L'administration locale représentée par le Sous-préfet a son siège Djirédji, chef-lieu de la commune contrairement à Bambali commune voisine, appartenant au même arrondissement. Il est bon de rappeler que le sous-préfet est l'autorité administrative, représentant l'Etat et est chargé du contrôle de légalité par ses approbations.

Tableau 23: Synthèse du diagnostic participatif de l'administration locale

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un personnel administratif • Existence d'équipements et matériels • Existence d'un véhicule de service 	<ul style="list-style-type: none"> • Vétusté des locaux • Déficit de personnel • Pannes fréquentes du véhicule • Eloignement du siège de la sous-préfecture • Insuffisance des équipements et matériels • Manque de local de la sous-préfecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Comblent le déficit en ressources humaines • Augmenter les moyens logistiques

APPUI TECHNIQUE (CADL)

Le Centre d'Appui au Développement Local fonctionne avec trois agents (un agent de l'ANCAR, un agent d'élevage et un agent des Eaux et Forêts). Le maire ou les acteurs locaux peuvent utiliser leurs services directement ou à travers l'administration locale

Tableau 24: Synthèse du diagnostic sur l'appui technique

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un CADL avec quelques agents (un agent de l'ANCAR, un vétérinaire et un agent des Eaux et Forêts) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de locaux • Insuffisance d'agents surtout absence du chef du CADL • Faible dotation en matériels et moyens de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Affecter des agents au niveau de chaque arrondissement à l'image des anciens CERP

ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (O.C.B)

Elles jouent un rôle important à travers la commune. On dénombre presque un Groupement de Promotion des Femmes (GPF) dans chaque village de la commune et 07 Groupements d'Intérêt Economique (GIE). Ces différentes structures contribuent à améliorer les conditions de vie des populations. A travers ces mouvements, les femmes s'activent dans le maraîchage, la transformation des produits agricoles et la commercialisation. Mais elles sont souvent confrontées à un manque de moyens matériels et financiers. A côté de ces regroupements, on trouve des associations de jeunes (ASC) évoluant surtout dans les activités de vacances « navétanes ».

Tableau 25: Synthèse du diagnostic sur les OCB

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne présence des OCB (GIE, GPF ASSOCIATIONS, OP) • Existence de possibilités de financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractère informel des GIE et GPF • Problème d'accessibilité aux informations pour bénéficier des fonds • Manque de moyens matériels et financiers • Insuffisance dans la formation • Difficultés d'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès au crédit • Disposer à temps les informations • Renforcer la formation et l'encadrement • Disposer de mesures d'accompagnement et de suivi dans leurs activités

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les principales organisations non gouvernementales intervenant dans la commune sont principalement : CROIX ROUGE SUEDE, ASSULOCER, PAPSEN, IDEE CASAMANCE, OCEAMIUM, PADERCA, ASER, PEPAM, USAID GOLD, OFOR, UNICEF et PERFORMANCE AFRIQUE, à travers des domaines d'intervention divers et variés.

Tableau 26: Synthèse du diagnostic sur les PTF

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none">• Existence de plusieurs partenaires au développement• Existence de structures d'encadrement et d'appui conseil	<ul style="list-style-type: none">• Manque d'organisation des acteurs locaux• Faiblesse des interventions des PTF• Problème d'organisation	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration du dispositif d'information, de formation et de communication

IV. QUATRIEME PARTIE

PLANIFICATION

4.1. PLANIFICATION STRATEGIQUE

4.1.1. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

La commune de Djirédji se caractérise par de fortes potentialités économiques notamment dans les secteurs productifs. Le secteur primaire notamment l'agriculture et l'élevage contribue à la valorisation de la croissance et à la réduction de la pauvreté au niveau de la commune. L'accès à des services sociaux de base de qualité et la capacitation des acteurs locaux constituent des atouts majeurs pour une émergence de la localité. Ces leviers, judicieusement combinés permettront d'améliorer de manière durable le bien-être des populations. Vu les potentialités énormes dont la commune de Djirédji regorge, elle peine à s'éclorre. L'insuffisance de la couverture énergétique, de l'accessibilité à l'eau potable, l'avancée de la langue salée constituent des problèmes majeurs à la commune. A cela s'ajoute un déficit notoire d'infrastructures économiques, de services sociaux de base et de capacités techniques et organisationnelles des acteurs locaux. Cette situation explique le retard du développement socio-économique de la localité.

4.1.2. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

Vu l'importance du secteur primaire dans l'économie locale, les perspectives de développement Socio-économiques devront s'orienter vers l'agriculture et l'élevage qui sont des secteurs porteurs de croissance économique. La plupart de la population s'active dans l'agriculture (notamment la riziculture, l'arboriculture et le maraîchage) et l'élevage. Cet enjeu est en parfaite adéquation avec le PSE qui est le cadre de référence des politiques au niveau national dont la transformation structurelle de l'économie et la croissance en est un axe prioritaire.

S'agissant du capital humain, de la protection sociale et du développement, la résorption du gap des besoins sociaux de base constitue un facteur primordial de sortie de la pauvreté.

En effet, l'accès à des infrastructures de base, de santé, d'éducation et de formation, d'adduction d'eau potable a un effet direct sur la qualité de vie des populations. L'atteinte de ces objectifs devra être accompagnée d'une politique de protection sociale des couches vulnérables.

A côté de ces enjeux majeurs, le renforcement de capacités et de compétences des élus et autres acteurs territoriaux sont des conditions à prendre en compte pour une bonne gouvernance et la réalisation des objectifs du PDC.

4.1.3. LA VISION DE DEVELOPPEMENT

Au terme du diagnostic réalisé par les acteurs eux-mêmes en partant des connaissances des contraintes et des potentialités, les présentes orientations stratégiques ont été définies comme étant les axes prioritaires de développement de la commune de Djirédji.

Parmi les options de développement, les plus en adéquation sont les suivantes :

- ☞ Modernisation et diversification des productions agricoles ;
- ☞ Aménagement de vallées et construction de digues anti sel ;
- ☞ Augmentation de la productivité animalière ;
- ☞ Aménagement des zones de pâturage et de parcours du bétail
- ☞ Augmentation de la production halieutique ;
- ☞ Protection de l'environnement et les ressources naturelles ;
- ☞ Renforcement de l'accessibilité à l'électricité ;
- ☞ Aménagement de pistes de production ;
- ☞ Désenclavement et construction d'infrastructures commerciales et touristiques ;
- ☞ Renforcement de l'accessibilité à l'eau potable ;
- ☞ Amélioration de l'accès aux services de santé ;
- ☞ Renforcement de l'accès et la qualité des infrastructures scolaires ;
- ☞ Valorisation et promotion de la jeunesse ;
- ☞ Renforcement du dispositif en infrastructures et équipements de soutien à l'activité des femmes transformatrices ;
- ☞ Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des institutions locales et organisations communautaires.

A l'issue de l'analyse de la situation, la commune doit s'appesantir sur la valorisation et la modernisation du secteur agricole, l'accroissement des productions animales, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, l'accès à l'énergie, la transformation des produits forestiers, l'exploitation halieutique et une bonne gouvernance pour un développement économique et social. Ces différentes options retenues ont amené la commune à se fixer la vision de développement suivante :

« PROMOUVOIR UNE ECONOMIE LOCALE VISANT UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE LA COMMUNE BASE SUR LA CREATION DE RICHESSES, L'ACCES A DES SERVICES SOCIAUX DE BASES DE QUALITE ET AU RESPECT DES PRECEPTES DE LA BONNE GOUVERNANCE, HORIZON 2023 ».

Schéma de la vision de développement de Djirédji

PROMOUVOIR UNE ECONOMIE LOCALE VISANT UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE LA COMMUNE BASE SUR LA CREATION DE RICHESSES, L'ACCES A DES SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE ET AU RESPECT DES PRECEPTES DE LA BONNE GOUVERNANCE, HORIZON 2023

UNE VISION SOUTENUE PAR TROIS AXES

AXE 1 :

AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A TRAVERS LA MODERNISATION ET LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE

AXE 2 :

RENFORCEMENT DE L'ACCES ET LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

AXE 3 :

RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES INSTITUTIONS LOCALES

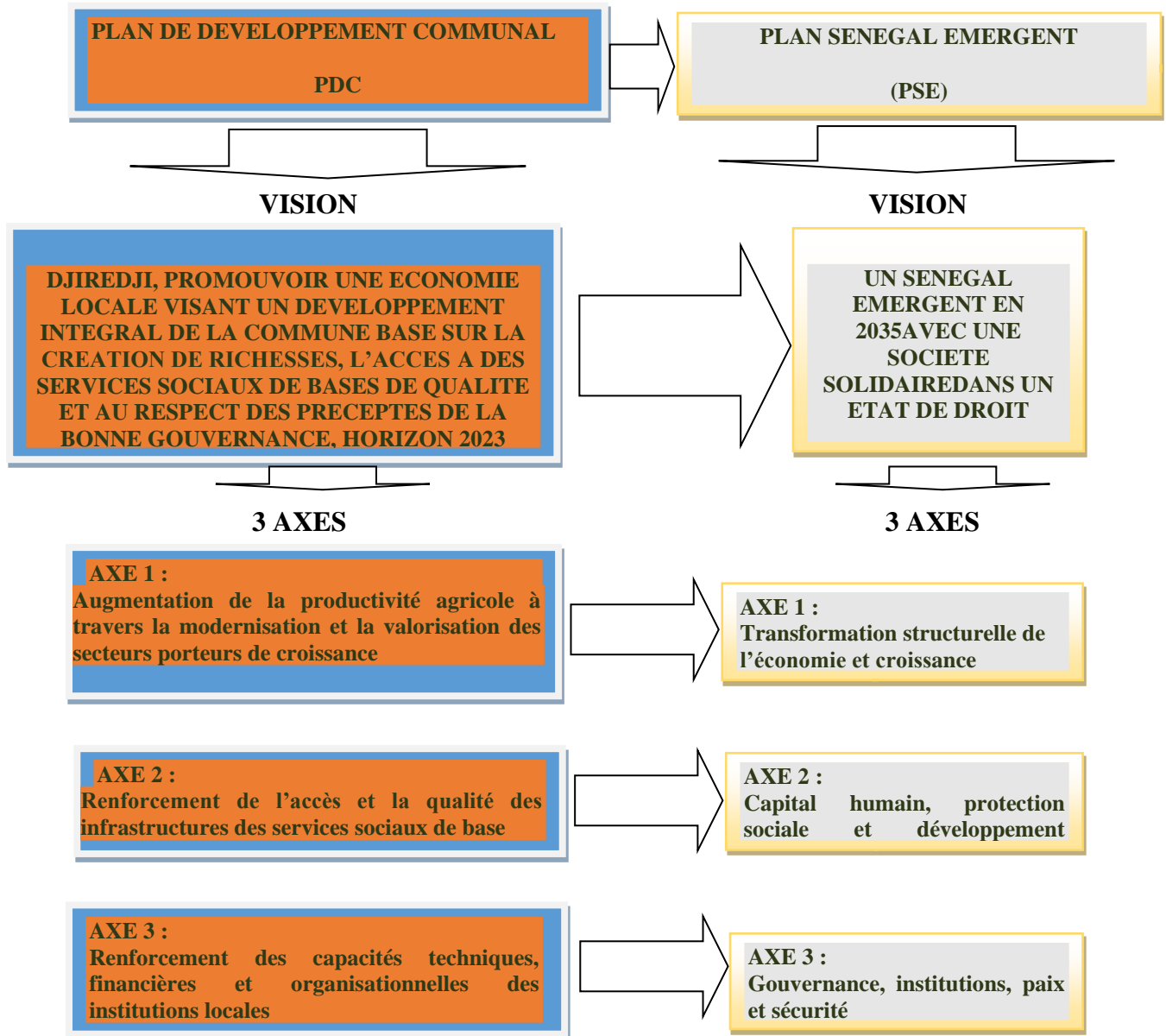
P1 : PROGRAMME D'ACCELERATION, DE MODERNISATION ET DE VALORISATION DE L'AGRICULTURE (PAMVA)
P2 : PROGRAMME DE SOUTIEN A LA PRODUCTION (PSP)

P3 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS ET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIALES (PRECIS)
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'ACCESSIBILITE EN EAU POTABLE (PRAEP)

P4 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX (PRCAP)

Schéma d'articulation entre le PDC de Djirédji et le PSE

Le Plan de Développement Communal (PDC) est un document de planification qui a comme finalité le développement socio-économique de la commune et s'étale sur le moyen terme (5 ans). Aussi, dans le cadre de la double planification, ce document s'insère dans la vision de développement du Sénégal de par son articulation étroite avec le Plan Sénégal Emergent(PSE).



4.2. PLANIFICATION OPERATIONNELLE

4.2.1. AXE 1 : AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A TRAVERS LA MODERNISATION ET LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE

Programme 1 : Programme d'Accélération, de Modernisation et de Valorisation de l'Agriculture (PAMVA)

Ce programme vise à augmenter la productivité agricole par la promotion de ses sous-secteurs porteurs notamment à travers la modernisation des facteurs de production et la valorisation des produits. Sa finalité est l'augmentation des richesses et la création d'emplois stables.

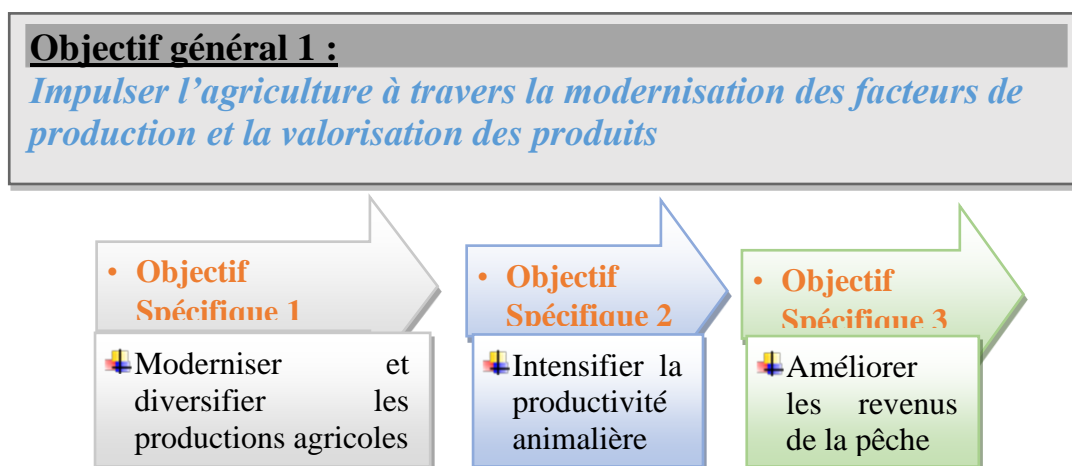


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
Les rendements agricoles sont augmentés par la modernisation et la diversification des productions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réhabilitation et construction d'infrastructures hydro agricoles ➤ Acquisition de matériels et équipements agricoles modernes ➤ Equiper et former les comités de lutte contre les feux de brousse ➤ Mise en place d'unités de transformation des produits forestiers ➤ Création d'unités de transformation et de conservation
L'intensification des conditions de l'élevage et de la productivité animale sont effectives	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Délimitation et aménagement des parcours de bétail ➤ Création de comités de lutte contre les vols de bétail ➤ Construction d'infrastructures pastorales ➤ Mise en place d'unités de transformation du lait ➤ Ouverture d'un dépôt vétérinaire ➤ Création de points de vente de bétail
Les volumes financiers sont garantis et améliorés par une protection des ressources halieutiques et une bonne valorisation des prises	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation des pêcheurs sur les méthodes de pêche ➤ Mise en place d'une unité de transformation des produits halieutiques ➤ Création de zones aménagées et sécurisées pour la reproduction halieutique

Programme 2 : Programme de Soutien à la Production (PSP)

Ce programme vise à créer les meilleures conditions de production et de distribution essentielles au développement des activités socio-économiques ainsi que le désenclavement interne et externe de la commune. Il s’articule sur les composantes de renforcement des moyens de communication, d’amélioration de l’accès à l’énergie et du réseau de commercialisation.

Objectif général 2 :
Fournir de meilleures conditions de production et de distribution essentiels pour un désenclavement de la commune

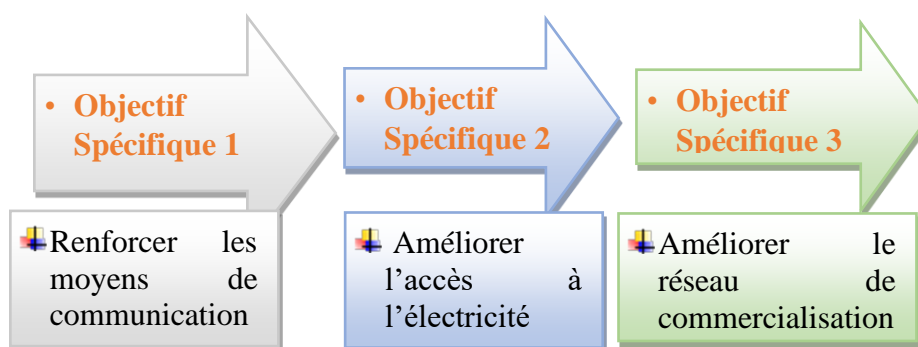


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
Le dispositif de la mobilité des personnes et des biens est renforcé de même que les télécommunications sont plus accessibles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réhabilitation et construction de routes latéritiques ➤ Construction d’une gare routière moderne ➤ Extension des réseaux téléphoniques (Orange et Espresso) ➤ Développement et modernisation du transport fluvial ➤ Installation d’une radio communautaire
L’accès à l’énergie est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intensification et élargissement du réseau électrique de la SENELEC ➤ Réhabilitation des mini centrales mixtes solaires et électrogènes
L’amélioration du réseau de commercialisation est notée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Financement des femmes et GIE ➤ Accompagnement des acteurs économiques ➤ Promotion du commerce de gros et ½ gros

4.2.2. AXE 2 : RENFORCEMENT DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Programme3 : Programme de Renforcement des Equipements et de Construction des Infrastructures Sociales (PRECIS)

Ce programme vise à renforcer le dispositif en équipements et en construction des infrastructures sociales de base. Il a comme finalité de résorber le gap et améliorer la qualité de l'accès des infrastructures sociales de base.

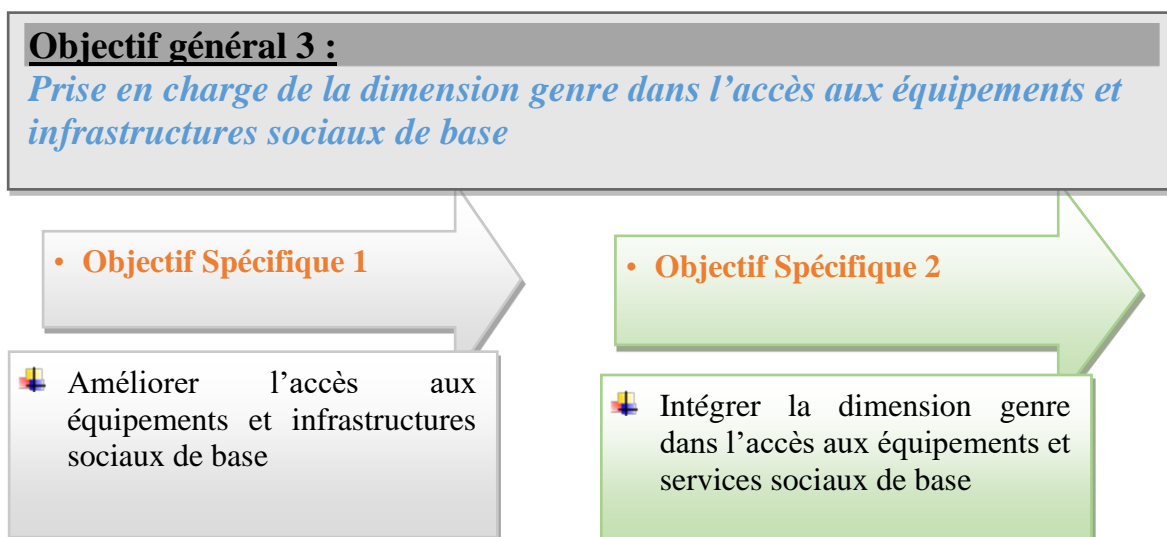


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
Les équipements et infrastructures sociaux sont plus accessibles et sont de meilleure qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction et équipement d'infrastructures hydrauliques ➤ Construction de latrines modernes et de canaux de collecte des eaux de pluie ➤ Construction et équipement de structures de santé ➤ Formation de personnels de santé ➤ Ouverture d'un dépôt pharmaceutique publique ➤ Acquisition d'une ambulance médicalisée ➤ Mise en place de systèmes d'évacuation des ordures ➤ Disposition d'un système d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées ➤ Mise en place d'un centre de formation (technique, informatique et professionnel) ➤ Equipement et clôture d'infrastructures éducatives ➤ Résorption des abris provisoires ➤ Construction d'une case des tout-petits ➤ Mise en place de classes d'alphabétisation ➤ Création d'écoles arabes
L'intégration de la dimension genre dans l'accès aux équipements et services sociaux de base est effective	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction de foyers socio-éducatifs ➤ Aménagement et clôture de terrains de football ➤ Acquisition d'équipements d'allègement des travaux des femmes ➤ Promotion de journées culturelles ➤ Mise en place d'un centre de formation et de perfectionnement en artisanat pour promouvoir l'employabilité locale

Programme 4 : Programme de Renforcement de l'Accessibilité en Eau Potable (PRAEP)

Ce programme vise à renforcer l'accessibilité et la fourniture en eau potable de qualité. Il a comme objectif d'améliorer les équipements hydrauliques et la potabilité de l'eau dans la distribution.

Objectif général 4 :

Renforcer l'accessibilité en eau potable de qualité et le dispositif des infrastructures hydrauliques

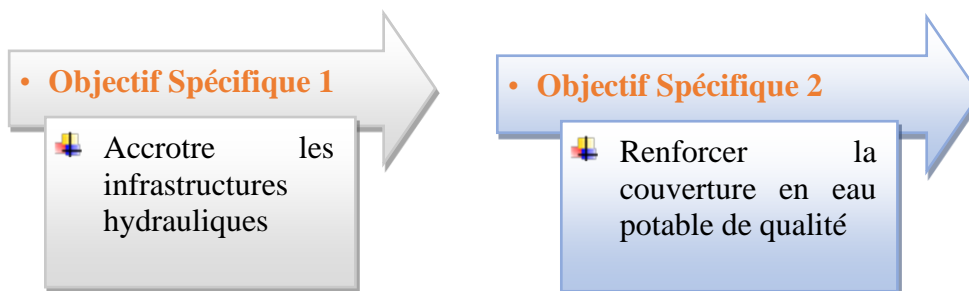


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
Les déficits en infrastructures hydrauliques sont résorbés	<ul style="list-style-type: none">➤ Construction et équipement de forages et châteaux d'eau➤ Extension de réseau d'adduction d'eau➤ Fonçage de puits modernes
La couverture en eau potable de qualité est effective	<ul style="list-style-type: none">➤ Couverture satisfaisante du réseau d'adduction d'eau➤ Réhabilitation des forages➤ Raccordement au réseau SDE

4.2.3. AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES INSTITUTIONS LOCALES

Programme5 : Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Locaux (PRCAP)

Ce programme vise à rehausser le niveau technique et organisationnel des acteurs locaux pour une bonne gouvernance locale en corrélation avec les rôles et missions qui leur sont assignés. Aussi, il faudra veiller à une gestion participative pour un développement inclusif.

Objectif général 5 :

Améliorer le niveau technique et organisationnel des acteurs locaux

• **Objectif Spécifique 1**

• **Objectif Spécifique 2**

Accroître les capacités des institutions publiques et organisations communautaires

Promouvoir la mobilisation citoyenne et le partenariat au développement

Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
Les institutions publiques locales sont plus performantes et les organisations communautaires plus dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation des élus sur divers thèmes pour une meilleure gestion ➤ Renouvellement suffisant des équipements et matériels des institutions locales ➤ Instauration d'un système d'archivage performant ➤ Redynamisation des commissions
La mobilisation des ressources internes et externes est plus effective	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Campagnes de sensibilisation pour la mobilisation des recettes fiscales notamment le minimum fiscal (MF4) ➤ Renforcement de la coopération décentralisée ➤ Développement de partenariats publics /privés

V.CINQUIEME PARTIE

OPERATIONNALISATION ET MECANISME DE SUIVI EVALUATION

5.1. ANALYSE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)

Le PIL (2019-2023) de la commune de Djirédji est composé de 61 projets prioritaires pour un montant global de **2 002 200 000 FCFA** soit, en moyenne, un besoin annuel d'investissement de près de **400 440 000 FCFA**.

L'analyse qui a été faite montre l'importance accordée à l'Axe 1 (**PAMVA et PSP**), qui s'articule autour du développement des secteurs porteurs de croissance, à l'augmentation de richesses et la création d'emplois stables. Ce qui explique le fait que plus de la moitié du budget (76 ,33 %) est engloutie par ces deux programmes qui constituent des leviers incontournables de l'Axe 1.

Par ailleurs, la résorption du gap en infrastructures et équipements sociaux de base de qualité se positionne en second lieu des grands enjeux du PIL avec une prévision d'investissement qui cumule autour de 22,03% du budget.

L'analyse du PIL suivant les années montre que 2019 représente la part la plus importante du budget avec un montant estimé à **596 920 000 FCFA** soit les 29%. Elle est suivie par les années 2020, 2021,2022 et 2023 avec des taux de (28%,22%,12% et 9% respectivement). Cette situation s'explique en grande partie par l'urgence de bénéficier de financement pour faire face à l'essor de la commune.

Le PIL (2019-2023) de la commune de Djirédji est entièrement orienté pour l'émergence de la localité et un développement socio-économique durable.

5.2. TABLEAU RECAPITULATIF DES PROGRAMMES

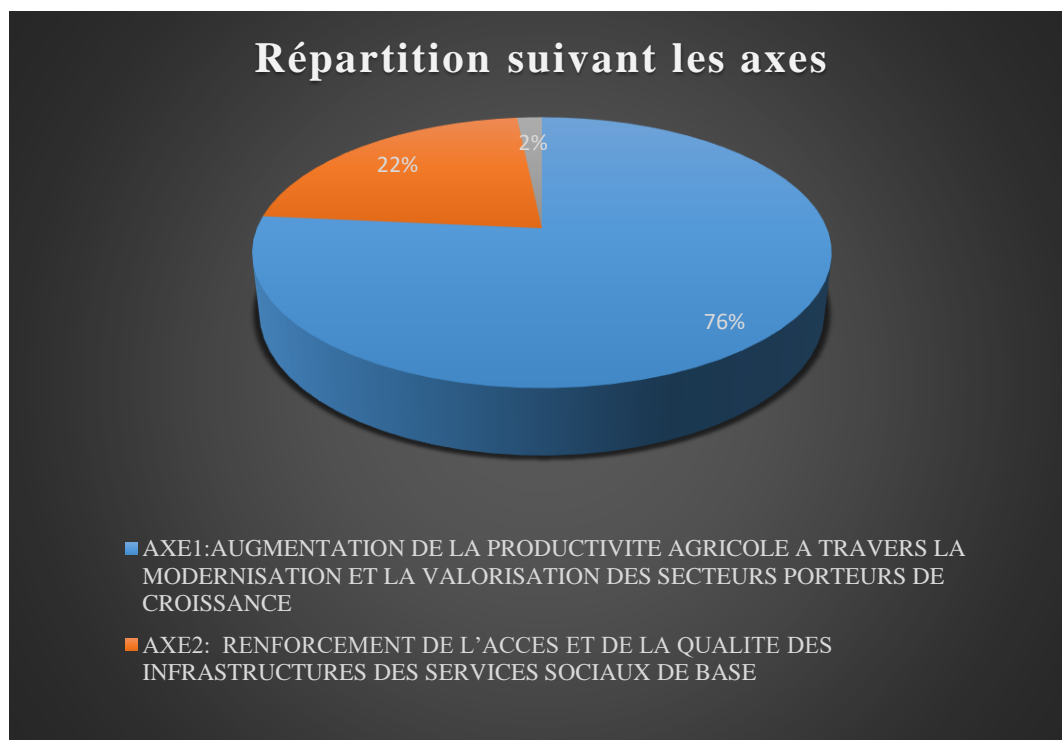
Tableau 27: Tableau de synthèse des programmes

AXES DE DEVELOPPEMENT	PROGRAMMES	NOMBRE DE PROJETS		COUTS FCFA		%	
AXE 1 : Augmentation de la productivité agricole à travers la modernisation et la valorisation des secteurs porteurs de croissance	Programme d'Accélération, de Modernisation et de Valorisation de l'Agriculture (PAMVA)	22	29	764 800 000	1 528 300 000	38 ,27%	76 ,33%
	Programme de Soutien à la Production (PSP)	07		763 500 000		38 ,21%	
AXE 2 : Renforcement de l'accès et de la qualité des infrastructures des services sociaux de base	Programme de Renforcement des Equipements et de Construction des Infrastructures Sociales	22	26	330 200 000	441 150 000	16 ,49%	22,03%

	(PRECIS)					
	Programme de Renforcement de l'Accessibilité en Eau Potable (PRAEP)	04	110 950 000		5,54%	
AXE 3 : Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des institutions locales	Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Locaux (PRCAP)	06	32 750 000	32 750 000		1,64%
Total		61		2 002 200 000		100%

Répartition suivant les axes	
AXE 1 : AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A TRAVERS LA MODERNISATION ET LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE	1 528 300 000
AXE 2 : RENFORCEMENT DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	441 150 000
AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES INSTITUTIONS LOCALES	32 750 000

Graphique 8: Répartition suivant les axes



Répartition suivant les programmes	
P1 : PROGRAMME D'ACCELERATION, DE MODERNISATION ET DE VALORISATION DE L'AGRICULTURE (PAMVA)	764 800 000
P2 : PROGRAMME DE SOUTIEN A LA PRODUCTION (PSP)	763 500 000
P3 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS ET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIALES (PRECIS)	330 200 000
P4 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'ACCESSIBILITE EN EAU POTABLE (PRAEP)	110 950 000
P5 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX (PRCAP)	32 750 000

Graphique 9: Répartition suivant les programmes

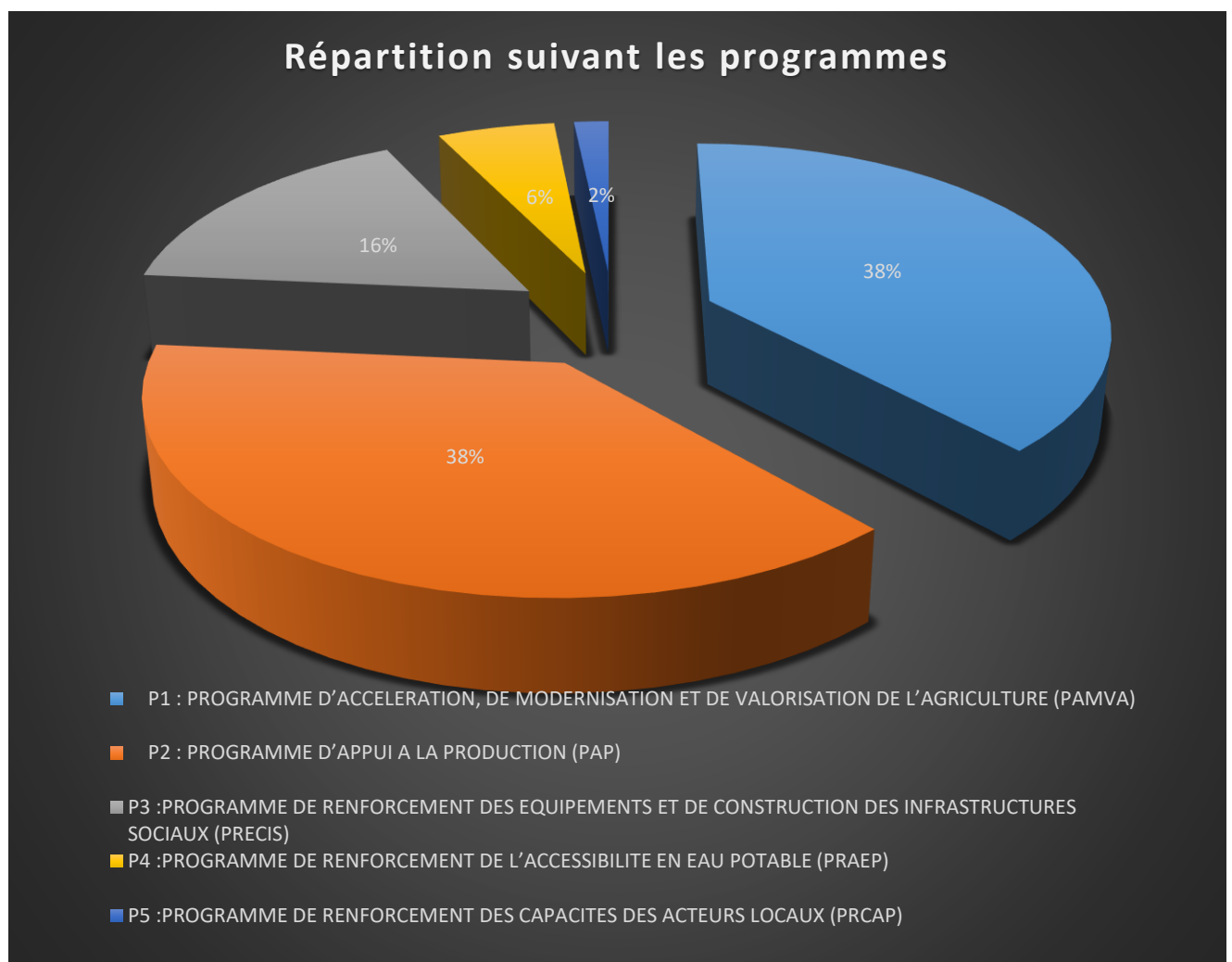
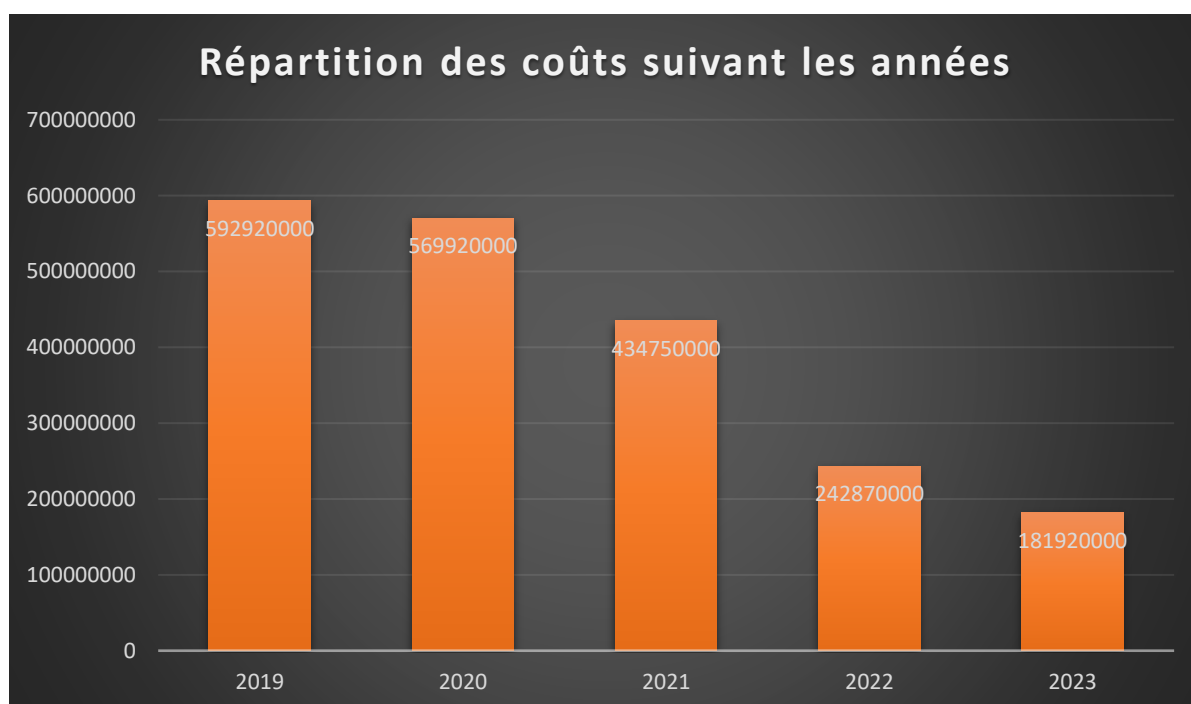


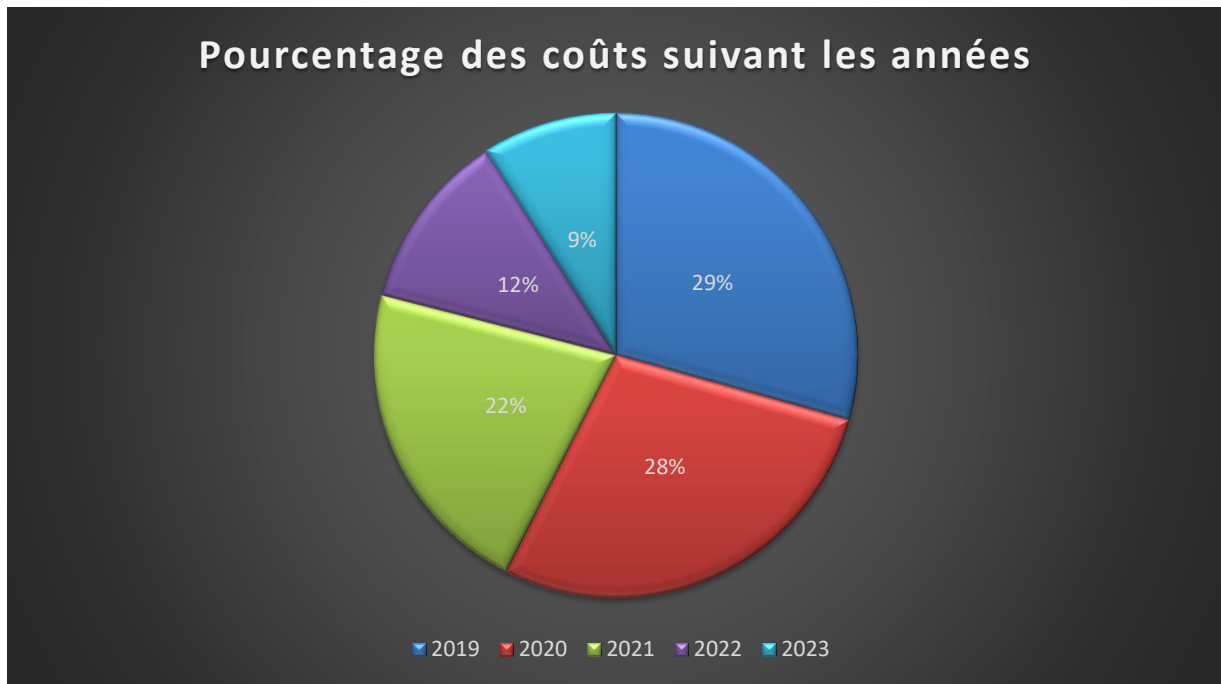
Tableau 28: Tableau de synthèse du PIL par année

ANNEES		2019	2020	2021	2022	2023
AXE 1	PAMVA	169 750 000	182 150 000	155 950 000	135 750 000	115 200 000
	PSP	293 000 000	204 500 000	201 000 000	50 000 000	45 000 000
Total AXE1		462 750 000	386 650 000	356 950 000	185 750 000	160 200 000
AXE2	PRECI S	99 520 000	105 020 000	57 020 000	50 020 000	18 620 000
	PRAE P	20 300 000	66 650 000	16 000 000	6 000 000	2 000 000
Total AXE2		115 820 000	171 670 000	73 020 000	56 020 000	20 620 000
AXE3	PRCA P	14 350 000	11 600 000	4 600 000	1 100 000	1 100 000
TOTAL		596 920 000	569 920 000	434 750 000	242 870 000	181 920 000

Graphique 10: Répartition des coûts suivant les années



Graphique 11: Pourcentage des coûts suivant les années



5.3. MODALITES DE FINANCEMENT

La mise en œuvre du PDC nécessitera des sources de financements internes comme externes. Le PDC est d'abord et avant tout un outil de planification stratégique et opérationnelle de la commune qui, sur cette base, compte en premier lieu sur ses ressources propres. La sensibilisation des populations et acteurs économiques, le recouvrement plus performant des recettes budgétaires et l'élargissement de son assiette fiscale constituent des leviers pour l'autofinancement du PDC. Par ailleurs, un atelier de partage du PDC devra être organisé avec les différents partenaires au développement et les services de l'Etat dans la recherche éventuelle de financement. Le partenariat et la coopération décentralisée devront être approfondis à travers l'organisation de forums, la participation à des rencontres à l'extérieur de la commune ou du pays afin de capter le regard et l'intérêt d'investisseurs et de Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

5.4. DISPOSITIF ORGANISATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Après validation et approbation du document de référence de la commune en l'occurrence le PDC, le conseil municipal est chargé de sa mise en œuvre. Il est le maître d'ouvrage du PDC. La commission de planification élargie, lors des réunions d'élaboration du budget à N+1 devra par la même occasion présenter les programmes/projets à mener pour la même période. Cependant, elle pourra être accompagnée par les services techniques et l'ARD dans cette tâche. Concernant

l'exécution financière, elle sera assurée par le Maire conformément aux procédures de passation de marchés et de décaissement légale.

5.5. MECANISME DE SUIVI EVALUATION

Dès lors que des programmes ou projets sont enclenchés, il reviendra au comité de suivi ou chargé de suivi-évaluation d'assister, de veiller à la mise en œuvre du PDC et de faire le rapportage sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats.

Le suivi-exécution des programmes/projets, sera sous l'autorité des différentes Commissions du Conseil municipal en collaboration avec la commission planification. Ces dernières effectueront des rencontres mensuelles et rendront compte au Conseil municipal lors de ses sessions ordinaires ou extraordinaires. Il s'agira à ce moment de faire le suivi-évaluation des projets/programmes et in fine dans une rencontre annuelle procéder à l'évaluation finale du PIA. Les Services Techniques Déconcentrés (STD) et les personnes ressources seront dans le dispositif tout le long de ces processus.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)

AXE 1 : AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A TRAVERS LA MODERNISATION ET LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE

OG1 : Programme d'Accélération, de Modernisation et de Valorisation de l'Agriculture (PAMVA)

Objectifs spécifiques	Actions à mener	Localisation	Source de financement	Coûts Unitaires FCFA	Programmation					Coûts Totaux FCFA
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
OS1: Moderniser et diversifier les productions agricoles	Construction de blocs maraichers de 1 à 2 hectares	Samé ,Balmadou,Singhère,Kocoumba,Bérot o et Woyoto	Etat, Commune, PA,PPDC, ANIDA	10 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	40 000 000	240 000 000
	Réhabilitation de blocs maraichers	Touba, Médina Aidara,Zinketo,Badjicounda ,Diagnonding	Commune, GIE et GPF	6 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
	Acquisition de 2 tracteurs	Commune	Etat, Commune ,Partenaires au développement	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	-	-	20 000 000
	Acquisition de 3 motoculteurs	1 par zone	Etat, Commune ,PAPSEN , PPDC,PUDC	2 500 000	5 000 000	2 500 000	-	-	-	7 500 000
	Réhabilitation de magasin de stockage	Singhere	Commune,	1 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
	Construction des digues de retenue d'eau (4 m3)	Toutes les vallées	Commune, CL , PAPSEN	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
	Réhabilitation des barrages anti-sel	Sibicoroto et Boumouda	ASC, Commune, PAPSEN, PPDC	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	-	-	10 000 000

	Construction de nouvelles digues anti-sel	Toutes les vallées	Commune, CL , PAPSEN	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	-	30 000 000
	Construction de bassins de rétention	Kocoumba,Samé,Boumouda ,Linketo ,Toub a	EIFFAGE, PAPSEN, Etat	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
	Construction de 4 magasins de stockage	Boumouda,Sindina,Dakabantang,Médina Aidara	Commune, Etat,PAPSEN, PPDC	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	40 000 000
OS2: Intensifier la productivité animale	Construction de parcours de bétail	Médina Aidara,Dakabantang,Samé ,Kocoumba	Commune, Sous - préfet	100 000	300 000	200 000	100 000	-	-	600 000
	Mise en place d'abreuvoirs	Kocoumba,Samé,Singhère,Kinthiengrou,Manécounda	Commune, PA	2 000 000	6 000 000	3 000 000	-	-	-	9 000 000
	Création de comité de lutte contre les vols de bétail	Commune	Elus locaux Ministère de l'intérieur	100 000	200 000	200 000	100 000	-	-	500 000
	Construction de 3 forages pastoraux	1 par Zone	Etat,PAPSEN	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	30 000 000
	Construction de puits hydrauliques équipés d'abreuvoirs	Tintinkome, Sindina	Elus locaux ,Etat	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	-	12 000 000
	Construction de points de vente du bétail	Djirédji	Commune, Etat	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
	Construction de 3 parcs à vaccination du bétail	1 par Zone	Etat (via projet)	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	-	-	18 000 000

	Ouverture d'un dépôt vétérinaire	Djirédji	Privés, Etat, Commune	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-	4 000 000
OS3 : Améliorer les revenus de la pêche	Equiperment et formation des comités de lutte contre les feux de brousse	Tous les villages	Commune, Etat	500 000	250 000	250 000	250 000	250 000	200 000	1 200 000
	Construction de 3 quais de pêche	Djirédji, Boumouda, Sindina	Commune, Etat	250 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000
	Construction de zones aménagées et sécurisées pour la reproduction halieutique	Axe Balmadou-Sindina	ANA ,PAPSEN	4 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	-	-	4 000 000
	Construction d'un bassin piscicole	Djirédji	ANA, PRODAC	2 000 000	-	1 000 000	500 000	500 000	-	2 000 000
TOTAL					169 750 000	182 150 000	155 950 000	135 750 000	115 200 000	764 800 000

OG2 : Programme de Soutien à la Production (PSP)

Objectifs spécifiques	Actions à mener	Localisation	Source de financement	Coûts Unitaires FCFA	Programmation					Coûts Totaux FCFA
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
OS1: Renforcer des moyens de communication	Réhabilitation de routes latéritiques	Djirédji-Médina Souané, Boumouda-Singhere, Balmadou-Singhere, Touba-Linketo-Karantaba	Etat, Eiffage, CL, PUDC, AGETIP, PPDC	30 000 000	240 000 000	150 000 000	150 000 000	-	-	540 000 000
	Construction de routes latéritiques	Sindina-Kocoumba-Medina Souané, Sindina-Touba, Kocoumba-Touba		30 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000 000
	Extension du réseau téléphonique	Dans la zone de Sindina	CL, Opérateurs (Sonatel, Expresso, Tigo)	3 500 000	2 000 000	1 500 000	-	-	-	3 500 000
	Construction d'une gare routière moderne	Djirédji/Singhere	Etat, Commune	40 000 000	10 000 000	10 000 000	8 000 000	8 000 000	4 000 000	40 000 000
OS2: Améliorer l'accès à l'électricité	Raccordement des localités à la HT/MT de la SENELEC	Commune	SENELEC	100 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	125 000 000
	Construction de nouvelles mini centrales mixte solaires et électrogènes	Zone Touba, Kocoumba, Woyoto, Bona	Etat, ASER, PERACOD	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
OS3: Améliorer le réseau de commercialisation	Aménagement de marché quotidien	Singhere	Commune	5 000 000	-	2 000 000	2 000 000	1 000 000	-	5 000 000
TOTAL					293 000 000	204500 000	201 000 000	50 000 000	45 000 000	763 500 000

**COUT TOTAL EN TTC AXE1:(PAMVA) 764 800 000 + 763 500 000
(PSP) = 1 528 300 000 FCFA**

AXE 2 : RENFORCEMENT DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

OG1 :Programme de Renforcement des Equipements et de Construction des Infrastructures Sociales (PRECIS)

Objectifs spécifiques	Actions à mener	Localisation	Source de financement	Couts Unitaires FCFA	Programmation					Couts Totaux FCFA
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
OS1: Améliorer l'accès aux équipements et infrastructures sociaux de base	Construction et équipement de postes de santé	Zone Touba	Etat, CL	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	-	-	30 000 000
	Equipement de case de santé	Dakabantang Manecounda Boumouda Sindina Madina Zinketo Madina El Hadji Souané	Etat, CL	1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	8 000 000
	Formation de personnels de santé	Dans chaque structure	Etat, Comité de santé	1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	8 000 000
	Ouverture de dépôt pharmaceutique publique	Djirédji	Etat, Comité de santé	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-	6 000 000

Acquisition d'une ambulance médicalisée	Djirédji	Commune, Etat ,PTF	5 000 000	3 000 000	2 000 000	-	-	-	5 000 000
Construction de canaux de canalisation eaux de pluie	Commune	Etat, Commune	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-	5 000 000
Construction de latrines modernes TCM (toilette à chasse manuelle)	Tous les villages	PEPAM-UE, Etat	220 000	1 320 000	1 320 000	1 320 000	1 320 000	1 320 000	6 600 000
Mise en place de systèmes d'évacuation des ordures	Commune	Commune,UNICEF, USAID	1 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 000 000	500 000	6 000 000
Extension de réseau d'adduction d'eau	Djiredji,Tintinkome ,Dakabantang,Manécounda,Soucoutoto,Kinthiengrou	Etat, Commune	8 000 000	8 000 000	8 000 000	-	-	-	16 000 000
Clôture des écoles	Commune	Etat, Commune	10 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
Résorption des abris provisoires	Commune	Etat, CL	10 000 000	5 200 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	28 000 000
Construction d'une case des tout-petits	Djirédji	Commune, Etat ,UNICEF	15 000 000	8 000 000	7 000 000	-	-	-	15 000 000

	Mise en place de classes d'alphabétisation	Commune	Tostan, Commune, Etat	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	-	6 000 000
OS2: Intégrer la dimension genre dans l'accès aux équipements et services sociaux de base	Construction de foyers socio-éducatifs	Linketo	Commune, Etat	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	10 000 000	5 000 000	60 000 000
	Aménagement de terrains de Football	Tous les villages	Commune , Service départemental de la jeunesse	690 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	4 000 000
	Acquisition de presses à huile de palme	Kinthiengrou, Tintinkome, Djiredji	Etat, Commune	1 500 000	3 000 000	3 000 000	-	-	-	6 000 000
	Acquisition de moulins à mil	Manécounda, Boumouda, Touba ,Singhere	Etat, Commune	2 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	-	62 400 000
	Acquisition de décortiqueuses à mil	1/zone	Etat, Commune	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	-	-	5 000 000
	Acquisition de décortiqueuses à riz	Commune	Etat, Commune	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
	Acquisition de batteuses à riz	1/village	Etat, Commune	800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	-	19 200 000
	Accompagnement des acteurs économiques	Dans tous les villages	Commune, SFD, CADL, PPDC	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	3 000 000
	Mise en place d'ateliers de formation et perfectionnement des artisans	Djirédji	Etat, Commune	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
TOTAL					99 520 000	105 020 000	57 020 000	50 020 000	18 620 000	330 200 000

OG2 : Programme de Renforcement de l'Accessibilité en Eau Potable (PRAEP)

Objectifs spécifiques	Actions à mener	Localisation	Source de financement	Coûts Unitaires FCFA	Programmation					Coûts Totaux FCFA
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
OS1 : Accroître les infrastructures hydrauliques	Construction et équipement de forages	Commune	Etat, Commune, OFOR	50 000 000	-	50 000 000	-	-	-	50 000 000
	Fonçage de puits modernes	Commune	OFOR, PEPAM, Commune	3 650 000	7 300 000	3 650 000	-	-	-	10 950 000
OS2: Renforcer la couverture en eau potable de qualité	Raccordement au réseau SDE	Commune	Etat, Commune	10 000 000	8 000 000	8 000 000	6 000 000	6 000 000	2 000 000	30 000 000
	Construction de bornes fontaines	Commune	Etat, Commune	5 000 000	5 000 000	5 000 000	10 000 000	-	-	20 000 000
TOTAL					20 300 000	66 650 000	16 000 000	6 000 000	2 000 000	110 950 000

COÛT TOTAL EN TTC AXE2:(PRECIS) 330 200 000 + 110 950 000 (PRAEP) = 441 150 000 FCFA

AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES INSTITUTIONS LOCALES

OG1 :Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Locaux (PRCAP)

Objectifs spécifiques	Actions à mener	Localisation	Source de financement	Coûts Unitaires FCFA	Programmation					Coûts Totaux FCFA
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
OS1 : Accroître les capacités des institutions publiques et organisations communautaires	Formation des élus sur divers thèmes	Commune	ARD, Commune, Ministère	3 000 000	6 000 000	6 000 000	-	-	-	12 000 000
	Renforcement de capacité à l'intention des élus et du secrétaire	Commune	USAID, CTR,ARD	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
	Renouvellement suffisant des équipements et matériels des institutions locales	Djirédji	Etat	5 000 000	5 000 000	2 500 000	2 500 000	-	-	10 000 000
	Mise en place d'un système d'archivage performant	Djirédji	Commune	50 000	250 000	-	-	-	-	250 000
OS2: Promouvoir la mobilisation citoyenne et le partenariat au développement	sensibilisation des populations pour la mobilisation des recettes fiscales notamment le MF4	Commune	Commune, Perception de Sédhiou	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000

	Développement de partenariats et coopérations décentralisées	Commune	Etat, Commune	5 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	-	-	5 000 000
TOTAL					14 350 000	11 600 000	4 600 000	1 100 000	1 100 000	32 750 000

COUT TOTAL EN TTC AXE3:(PRCAP) 32 750 000 FCFA

COUT GENERAL AXE1 + AXE2 + AXE3:2 002 200 000

ANNEXE 2 : FICHES DE PROJETS

Titre du projet : Numéro : 01	Construction de blocs maraichers de 1 à 2 hectares	
Zone d'intervention : Samé ,Balmadou,Singhère,Kocoumba,Bérototo et Woyoto		
Description sommaire du projet : le projet consiste à construire six (06) blocs maraichers de 1 à 2 hectares pour permettre aux producteurs de légumes d'avoir un ensemble de parcelles adéquat pour les différentes spéculations et pour la rotation culturale.		
Axe concerné : AXE1	Programme concerné : PAMVA	
Objectifs poursuivis	06 blocs maraichers de 1 à 2 hectares mises en place dans les localités de (Samé ,Balmadou,Singhère,Kocoumba,Bérototo et Woyoto)	
Résultats attendus	Le résultat est d'avoir six (06) blocs maraichers de 1 à 2 hectares dont 1 dans chaque localité que sont : Samé ,Balmadou,Singhère,Kocoumba,Bérototo et Woyoto	
Mode de gestion envisagé	La gestion de chaque bloc maraicher se fera sur la base d'un cahier de charges établi entre la commune et le(s) bénéficiaires	
Cibles	Producteurs de légumes	
	Femmes	
	Jeunes	
EVALUATION DES COUTS		
Coût du projet	240 000 000	
Date prévue pour le démarrage des travaux	Date prévue pour la fin des travaux	
Début Février 2019	Fin Décembre 2023	
SOURCE DE FINANCEMENT		
Partenaires	Montants	Taux
PPDC	144 000 000	60%
ANIDA	72 000 000	30%
COMMUNE	24 000 000	10%

Titre du projet : Numéro : 02		Construction de magasins de stockage
Zone d'intervention : Boumouda,Sindina,Dakabantang,Médina Aidara		
Description sommaire du projet : le projet consiste à construire cinq (04) magasins de stockage de produits céréaliers afin de permettre aux producteurs d'avoir la possibilité de préserver et de conserver une partie des récoltes pouvant servir de semences pour la saison N"+1 afin de faire face à d'éventuels retards de distribution de semences.		
Axe concerné : AXE1		Programme concerné : PAMVA
Objectifs poursuivis		04 magasins de stockage de produits céréaliers mis en place dans les localités de (Boumouda,Sindina,Dakabantang,Médina Aidara)
Résultats attendus		Le résultat est d'avoir cinq (04) magasins de stockage de produits céréaliers dont 1 dans chaque zone d'intervention
Mode de gestion envisagé		Mise en place par la municipalité de comités de gestion réglementés.
Cibles		Producteurs de produits céréaliers
		Femmes
		Jeunes
EVALUATION DES COUTS		
Coût du projet		40 000 000
Date prévue pour le démarrage des travaux		Date prévue pour la fin des travaux
Début Janvier 2019		Fin Novembre 2023
SOURCE DE FINANCEMENT		
Partenaires	Montants	Taux
PPDC	20 000 000	50%
PAPSEN	16 000 000	40%
COMMUNE	4 000 000	10%

Titre du projet : Numéro : 03		Construction d'une gare routière moderne
Zone d'intervention : Djirédji /Singhere		
Description sommaire du projet : le projet consiste à construire une gare routière moderne à Djirédji /Singhere afin de désenclaver la commune et de faciliter la libre circulation des personnes et des biens.		
Axe concerné : AXE1	Programme concerné : PSP	
Objectifs poursuivis	01 gare routière moderne est construite au niveau de Djirédji /Singhere	
Résultats attendus	Le résultat est de disposer d'une gare routière moderne pour pallier à l'enclavement interne et externe de la commune	
Mode de gestion envisagé	Mise en place par la municipalité d'un dispositif de gestion et d'entretien formalisé.	
Cibles	Transporteurs	
	Populations	
EVALUATION DES COUTS		
Coût global du projet	40 000 000	
Date prévue pour le démarrage des travaux	Date prévue pour la fin des travaux	
Début Mars 2019	Fin Octobre 2023	
SOURCE DE FINANCEMENT		
Partenaires	Montants	Taux
Etat	34 000 000	85%
COMMUNE	6 000 000	15%

Titre du projet : Numéro : 04		Construction d'une case des tout -petits
Zone d'intervention : Djirédji		
Description sommaire du projet : le projet consiste à construire une case des tout-petits à Djirédji pour résorber le gap en disponibilité et en accès aux infrastructures préscolaires au profit des enfants		
Axe concerné : AXE2	Programme concerné : PRECIS	
Objectifs poursuivis	01 case des tout –petits est construite au niveau de Djirédji	
Résultats attendus	Le résultat est de disposer d'une case des tout-petits à Djirédji pour permettre aux enfants de la commune d'étudier dans de meilleures conditions	
Mode de gestion envisagé	Mise en place par la municipalité de comités de gestion et d'entretien réglementés.	
Cibles	Enfants	
EVALUATION DES COUTS		
Coût global du projet :	15 000 000	
Date prévue pour le démarrage des travaux	Date prévue pour la fin des travaux	
Début Février 2019	Fin Décembre 2020	
SOURCE DE FINANCEMENT		
Partenaires	Montants	Taux
ETAT	7 500 000	50%
UNICEF	6 000 000	40%
COMMUNE	1 500 000	10%

Titre du projet : Numéro : 05		Construction de bornes fontaines
Zone d'intervention : Commune		
Description sommaire du projet : le projet consiste à construire des bornes fontaines au niveau des localités de la commune pour résorber le gap en disponibilité et en accès à l'eau potable au profit des populations		
Axe concerné : AXE2	Programme concerné : PRAEP	
Objectifs poursuivis	Des bornes fontaines sont construites au niveau des localités de la commune	
Résultats attendus	Le résultat est de disposer des bornes fontaines au niveau des localités de la commune pour améliorer l'accès à l'eau potable des populations	
Mode de gestion envisagé	Mise en place par la municipalité de comités de gestion et d'entretien réglementés.	
Cibles	Enfants	
EVALUATION DES COUTS		
Coût global du projet	20 000 000	
Date prévue pour le démarrage des travaux	Date prévue pour la fin des travaux	
Début Mars 2019	Fin Décembre 2021	
SOURCE DE FINANCEMENT		
Partenaires	Montants	Taux
ETAT	14 000 000	70%
COMMUNE	6 000 000	30%